



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1978 MERCREDI 2 AVRIL 2014

## Processus électoral

# L'opposition politique peaufine ses contre-propositions

### DÉVELOPPEMENT RURAL

## Quota de 30% réservé à la femme, bientôt une réalité



Les participants à la Convention à l'ouverture des assises

La clôture des assises de la plate-forme « Sauvons la RDC » prévue ce mercredi fixera définitivement l'opinion sur la position de l'opposition face aux questions brûlantes de l'heure. L'ambition déclarée est de présenter des alternatives aux hypothèses de la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et à la situation générale du peuple congolais. Ces assises vont définitivement fixer l'opinion sur l'avenir des élections municipales, urbaines et locales. L'issue des assises de Kinshasa déterminera finalement l'orientation que l'opposition entend donner aux préparatifs de la troisième législature.

L'enjeu de ces assises consiste à formuler des contre-propositions qui rassemblent toutes les filles et tous les fils du Congo, et d'éviter d'offrir au monde une image d'une classe politique qui est faite pour ne jamais s'entendre.

Lors de la clôture du mois de la femme au sein du ministère du Développement rural, le secrétaire général Georges Koshi a rassuré qu'un effort sera fourni dans les jours à venir pour que la parité et l'égalité des chances deviennent une réalité dans son administration conformément à la législation en vigueur qui accorde 30% aux femmes dans les instances de prise de décision. Et Georges Koshi d'ajouter que le respect des quotas devra s'asseoir sur la méritocratie, la bonne performance professionnelle et le savoir-faire.

Pour le secrétaire général, le concept Genre se veut un cadre idéal de complémentarité pour un développement équilibré entre l'homme et la femme. « *Changeons notre perception de cet être, partenaire du développement avec qui nous devons cheminer* », a-t-il déclaré à l'intention du personnel masculin.

Page 19

Page 20

### SCULPTURE

## Des œuvres de Freddy Tsimba exposées à Casablanca

L'exposition « *Afrique multiple : Visions multiples de l'art africain* » réunit des œuvres d'artistes africains de premier plan. Ces derniers seront représentés à travers des installations, peintures, photographies et vidéos qui rendent compte des préoccupations actuelles et de la diversité d'un continent africain en pleine ébullition économique et culturelle. Cette exposition s'inscrit dans le cycle d'expositions initié par Maroc Premium et Sofitel Luxury Hotels pour mettre en lumière la production plastique du Maroc et de la région.

Les cimaises du Sofitel Casablanca Tour Blanche accueilleront cet événement qui se tiendra les 4 et 5 avril. En dehors du Congolais Freddy Tsimba, les artistes dont les œuvres seront présentées sont notamment de Soly Cissé, Ayana Jackson, Saïdou Dicko, William Wilson, Ingrid Mwangi et Gastineau Massama.

Page 21



Le RCDN Moïse Moni Della en avant-plan

## Révision constitutionnelle

# Le RCDN lance la campagne « Tu touches le 220, j'applique le 64 »

Alors que la majorité présidentielle tente de toucher à certaines dispositions de la Constitution, le Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCDN) affiche déjà sa crainte de voir toucher des articles verrouillés. D'où sa menace de recourir à l'article 64 de la Constitution qui stipule : « *Tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution* ». C'est dans cette optique que le secrétaire général du RCDN Moïse Moni Della lance, à partir du 4 avril jusqu'à la fin de la session parlementaire en cours, une campagne de sensibilisation ainsi que d'éveil de conscience patriotique et d'explication des articles-clés de la Constitution.

Page 20

### SÉNAT

## Examen du projet de loi sur la révision du Code de la famille

Le Code de la Famille en vigueur contient encore de nombreux obstacles à l'épanouissement intégral de la femme, mais aussi des contrariétés aux conventions internationales en matière de protection et de promotion des droits de la femme et de l'enfant dont la RDC est signataire. Le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 87-010 du 1er août 1987 portant Code de la famille déposé sur la table de la chambre haute du Parlement a été déclaré recevable. Il est maintenant sous examen à la commission politique, administrative et judiciaire de ladite chambre. Ce nouveau texte de loi réaffirme la famille comme cellule de base de la société conformément aux prescrits de l'article 40 de la Constitution. Il reste favorable à la suppression de l'autorisation maritale, à la pleine capacité juridique de la femme et à la stabilité des ménages.

Page 18



## ÉDITORIAL

## Que faire ?

S'il est une question que tout responsable politique devrait se poser dans le moment présent, c'est bien la suivante : que puis-je faire, à la place qui est la mienne, pour contribuer de façon concrète à l'émergence de mon département, de ma ville, de mon village ? Anodine, banale, voire ridicule en apparence, cette question est pourtant celle que les électeurs de tout poil poseront très logiquement dans quelques semaines aux femmes et aux hommes qui brigueront leurs suffrages. Et si une, ou des réponses claires ne leur sont pas apportées avant le scrutin, l'on peut tenir pour certain qu'une nouvelle fois le scrutin sera marqué par une abstention massive.

Ce qui frappe le plus l'observateur dans le moment présent est précisément le peu d'empressement que les responsables politiques et leurs challengers mettent à rendre public leur programme. Dissertant à perte de vue sur la bonne ou la mauvaise tenue du recensement administratif spécial, sur le maintien en état ou la modification éventuelle de la Constitution, les uns et les autres n'avancent aucune idée, aucun projet, aucun plan qui permettraient aux citoyens de se prononcer pour eux en toute connaissance de cause. Et, du même coup, ils accréditent dans l'opinion l'idée que la politique est un «business» comme les autres qui permet aux élus de vivre bien sans être le moins du monde tenus par leurs promesses.

On ne le répètera jamais assez : la classe politique, majorité et opposition mêlées, a tort de préférer le discours à l'action et de ne se mobiliser que lorsque l'heure du vote a sonné. En agissant ainsi, elle nourrit une frustration de la collectivité qui ne peut que se retourner contre elle et dissuade les Congolais d'accomplir leur devoir civique. À terme plus ou moins rapproché, elle risque de déclencher une grogne sociale qui deviendra ingérable puisque les élus seront les premiers à en faire les frais.

S'il est donc un conseil que l'on peut donner à ceux et à celles qui présenteront leur candidature lors des prochaines élections locales, c'est bien celui de rendre public leur programme le plus rapidement possible. En le faisant dès à présent, ils se donneront un avantage décisif sur leurs adversaires et, surtout, ils démontreront que la démocratie est bien le régime politique le mieux adapté à la société dont ils défendent les couleurs.

Les Dépêches de Brazzaville

## GOUVERNANCE

## Les parlementaires formés à l'examen des textes de finances

**Après la tenue des séminaires de formation sur les missions des rapporteurs spéciaux, le Projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques (PGFIP) organise un séminaire-atelier du 1er au 8 avril à Brazzaville, à l'intention des sénateurs et députés de la commission Économie et finances.**

Ce séminaire a pour principal objectif de renforcer les capacités des membres de cette commission au niveau des deux chambres du Parlement, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime financier de l'État, qui renforcent le contrôle de l'action parlementaire.

En effet, cette formation, à l'examen des projets de loi des Finances et des projets de loi de règlement, permettra aux parlementaires de se doter de nouveaux outils et méthodes afin de mieux exercer leur mission de contrôle. Scindée en deux modules, cette formation permettra aux parlementaires, membres de cette commission, d'échanger sur l'évolution des concepts, des instruments et des procédures d'examen des projets de loi des Finances et de loi de règlement. Cet exercice vise l'accroissement des performances et l'amélioration de la visibilité de l'activité parlementaire. Ce séminaire portera essentiellement sur la Gestion axée sur les résultats (GAR) ; la programmation budgétaire par objectifs ; ainsi que sur les innovations contenues dans les directives du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques des États membres de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Cémac) et sur l'examen des projets de loi des Finances et loi de règle-

ment.

«La budgétisation par objectifs de programme permet de mieux comprendre pourquoi notre loi des Finances est désormais axée non pas sur les moyens, mais sur les objectifs à atteindre. C'est également l'occasion d'assimiler les notions d'indicateur, de benchmarking. Nos gestions de crédits seront aussi mieux disposées à rendre compte de leur travail et des investissements réalisés», a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Finances, Raymond Dira. Et la deuxième vice-présidente du Sénat, Jeanne Émilie Ngoto, d'ajouter: «Les

formation à l'endroit des parlementaires avait été élaboré, dont les principaux bénéficiaires seraient ceux de la commission Économie et finances. Prévue pour 2012-2013, la phase d'exécution de ce plan de formation a connu un retard imputable aux calendriers des députés et sénateurs de cette commission. Notons que le coût global dudit projet est estimé à environ 6.168.000.000 FCFA dont 5.400.000.000 FCFA de concours de l'UE et 768.000.000 FCFA de contrepartie de l'État congolais. Mis en œuvre à compter de septembre 2010, ce projet sera exécuté sur 106 mois.



Les parlementaires

enseignements mis à la disposition des parlementaires leur permettront de s'approprier les nouveaux mécanismes de la GAR, de perfectionner les connaissances en matière de programmation budgétaire et aussi de maîtriser les innovations et les normes édictées par les directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques.»

Ce projet a été lancé en septembre 2010 avec le concours de l'Union européenne (UE). À cet effet, un plan de

En outre, ce projet vise également l'appui aux institutions et services de contrôle des finances publiques, à la reddition des comptes et à la production de la loi de règlement, à la direction générale de la statistique et des études économiques, à la direction générale du plan et du développement ainsi qu'au renforcement du contrôle des opérations de la direction générale des douanes et des droits indirects.

Josiane Mambou Loukoula

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétaire : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luca Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de

la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

## Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces :

Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## VIE DES PARTIS

## Le PRL appelle au bon choix lors des prochaines élections locales

Le président du Parti républicain et libéral (PRL), Nicephore Fyfa Saint-Eudes, a invité les habitants de l'arrondissement 6 Talangai, à choisir des candidats à même de gouverner le pays dans la transparence.

L'appel a été lancé lors d'une cause-débat qu'il a animée le 29 mars à Brazzaville, sur le thème: «Que peut-on attendre du Congo de demain?»

«Si la démocratie locale n'est pas opérante, celle au niveau national ne pourra s'exercer pleinement. Le Congo de demain - où il y aura Justice égalité et progrès - c'est à vous de l'installer au travers des élections libres et transparentes où chacun a la liberté de s'exprimer dans les bureaux de vote», a-t-il souhaité. «Vous utilisez vos bulletins de vote pour faire des mauvais choix. Vous les marchandez sur le marché électoral», a-t-il déploré.

Pour espérer au développement et au plein emploi, les autorités devraient, selon lui, se baser sur la formation des jeunes. Le rétablissement de la justice au niveau de l'éducation puis l'amélioration du système sanitaire des populations, contribueraient également à l'évolution du pays. Malgré des investissements importants réalisés au niveau des infrastructures, le Congo demeure dans une grande précarité et une large pauvreté. Intervenant, par ailleurs, quant à l'annonce du président de l'Assemblée nationale, Justin Kumba, sur la modification de la constitution, le patron du PRL a indiqué qu'il épousait l'idée, mais à condition de conserver les articles portant sur le nombre de mandats et l'âge pour postuler aux élections présidentielles.

### Au sujet de l'insécurité...

Lors de ces échanges, les habitants de Talangai ont posé le problème de l'insécurité. En effet, depuis quelques temps, les habitants de l'arrondissement 6 Talangai (Jacques Opagault, Ngamakosso, la Tsiémé, etc.), vivent dans la peur. Répondant à leur préoccupation, Nicephore Fyfa a relevé que les autorités nationales devraient résoudre ce problème au plus vite, car le développement d'un pays en dépend pleinement.

Il faut signaler que pour mettre terme à ce phénomène appelé «kuluna» qui s'étend dans toute la ville, les forces de l'ordre mènent depuis quelques jours, une opération de patrouille visant à arrêter tous les suspects.

Intervenant sur le recensement administratif spécial réalisé sur l'ensemble du territoire national, le président du PRL a félicité le travail réalisé. Il a par contre désapprouvé les résultats obtenus dans les départements de la Likouala, la Sangha et les Plateaux.

Lopelle Mboussa Gassia

## ROUTE NATIONALE N°1

## Construction d'un poste de péage moderne à Makana 1

En présence de son collègue de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, le ministre de l'Équipement et des Travaux publics, Émile Ouosso, a posé ce mardi 1er avril à Makana 1, sur le tronçon Brazzaville Kinkala, la première pierre relative à la construction d'un nouveau poste de péage et de pesage, en remplacement de celui de Nganga Lingolo, qui ne cadre pas avec les normes envisagées pour une prise en charge sûre de l'entretien routier.

Le nouveau poste, dont les travaux dureront huit mois, sera construit par l'entreprise Ingénierie service et développement, pour un coût de plus de 951.282.041 FCFA, financés par le budget d'investissement de l'État. Sa construction se fait, selon le ministre de l'Équipement et des Travaux publics, dans la perspective du démarrage, sous peu, des travaux de réhabilitation et de bitumage du tronçon Kinkala-Mindouli, sur la nationale n°1 qui connaît une augmentation du trafic de grand tonnage, entre Pointe-Noire et



Le ministre Émile Ouosso pose la 1re pierre de la construction du poste de péage

Brazzaville. Infrastructure destinée à la collecte d'une taxe routière obligatoire à tous les usagers, pour permettre une prise en charge de l'entretien routier, le futur poste de péage de Makana 1, dans le district

de Goma Tsé-Tsé, comportera entre autres deux couloirs bidirectionnels, deux barrières levantes automatiques équipées de balises et d'un couloir supplémentaire dérivatif, ainsi que d'une rampe d'accès au

dispositif de pesage qui laisse transiter les moyens roulants hors gabarit. «Le pesage comportera, en dehors du local dit de péage, un local administratif pour l'exploitation, un local de repos, le poste de sécurité et le bureau. Toutes ces structures seront dotées d'équipements modernes pour un meilleur fonctionnement», a précisé le directeur général de l'Équipement du ministère des Travaux publics, Joseph Bikoumou.

Le péage de Makana 1, en remplacement de celui de Nganga-Lingolo, permettra de contribuer aux efforts multiples fournis par l'État congolais pour la réhabilitation et l'amélioration du niveau de service du réseau routier congolais.

Au plan national, il compte parmi les cinq autres péages dont dispose le pays, après ceux de Kintélé, Ignié (sur la nationale n°2), Moukondo et Mongo-Mpoukou (sur le tronçon Dolisie/Pointe-Noire) et de Côte Matève (sur l'axe reliant Pointe-Noire à Cabinda).

Guy-Gervais Kitina

## EAU ET ASSAINISSEMENT

## Les Coréens du Sud en prospection au Congo

La Korean Environment corporation (Keco), identifiée par la structure Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), devrait aider le Congo à trouver des solutions au problème d'assainissement.

Une délégation d'experts de la société coréenne est en mission de travail, depuis le 31 mars jusqu'au 4 avril, à Brazzaville. Il est question pour elle de s'accorder avec les autorités congolaises sur les orientations stratégiques, dans la perspective de projets structurants en matière d'assainissement.

Les besoins du Congo en matière d'assainissement sont impérieux et volumineux. Ainsi, le projet concernera le traitement des déchets solides, des eaux usées, de l'insalubrité, des déchets hospitaliers. «La société coréenne est venue ici pour se rendre compte du travail qu'il faut faire en ce qui concerne l'énergie. Après leur visite, une délégation congolaise se rendra en Corée du Sud pour voir les projets que la société a déjà finalisés et entrevoir si les solutions de là-bas peuvent marcher au Congo», a déclaré le chef de la mission, Ick-Hoon, au terme d'une séance de travail avec le ministre congolais de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi.

Selon le représentant du chef exécutif de Keco, ce projet à terme pourrait générer des emplois à la population congolaise. Son pays apportera son expertise au Congo, cependant, la main d'œuvre sera locale. La société est aussi prête à travailler avec la



Séance de travail entre le ministre Henri Ossebi et les délégations EAA et Keco

presse dans le cadre de la sensibilisation sur les questions d'assainissement. La mission en séjour à Brazzaville doit rencontrer d'autres autorités ministérielles, acteurs clefs, et effectuer une visite sur les sites où se trouvent les infrastructures d'assainissement existantes.

### L'échéance sur l'objectif de l'assainissement approche

Par ailleurs, l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est 2015. Pour atteindre l'OMD 7, assurer un environnement durable, le Congo s'est assigné deux objectifs nationaux.

Le premier est celui d'assurer à toute la population et de façon durable, un approvisionnement en eau potable et des services d'assainissement de base. Le second est d'assurer l'accès à l'énergie à

90% de la population en milieu urbain et à 50% de la population en milieu rural.

Concernant l'assainissement, l'accès des populations à un assainissement individuel ou collectif en milieu urbain et rural, est quasi inexistant. En milieu urbain les dernières statistiques de l'ECOM datant de 2005, révèlent que le taux de couverture en assainissement individuel adéquat (WC avec chasse d'eau et latrines ventilées améliorées) est de l'ordre de 10,5%. Le reste des infrastructures, soit 89,5%, est constitué de latrines non conventionnelles. En milieu rural, l'ECOM fait ressortir que le taux de couverture en assainissement individuel adéquat est de l'ordre de 0,4%.

Le reste des infrastructures, soit 81,4%, est constitué de latrines non conventionnelles. En outre, plus de 17% défèquent dans la

nature.

Pour les 10 ans prévus (de 2005 à 2015), un montant de 1235,132 milliards FCFA devait être nécessaire pour financer ce secteur, soit une moyenne annuelle de 112,285 milliards - 47,05% du total affectés à l'assainissement, 31,6% à la distribution de l'eau potable, 23% à l'enseignement de l'hygiène et 21,11% aux traitements des eaux usées.

Il y a donc encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif de l'assainissement au Congo. Le gouvernement met les bouchées doubles pour accélérer le rythme. D'où la raison de la venue de la société sud-coréenne Keco, qui a déjà en poche un protocole d'accord avec le Congo, signé en novembre 2013, au cours d'un forum à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Nancy France Loutoumba





## Avis de Vacance de Poste

Vacance de poste N° 00005601

Date limite de dépôt des dossiers : 25 Avril 2014 à 16h00

**Titre du poste :** Chauffeur de la Représentante

**Grade et type de contrat :** ISC 3/GS-3, Fixed Term (un an renouvelable dont 3 mois probatoires)

**Typologie :** Bureaux du type 3

**Lieu d'affectation :** Brazzaville

**Organisation:** UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) appuie les efforts de la République du Congo en matière de population et développement, santé de la reproduction, VIH/SIDA et genre depuis 1971. Le Congo et l'UNFPA sont en train de mettre en œuvre leur 5ème Programme de coopération 2014-2018 dont l'un des objectifs est de contribuer de façon significative à la réduction de la mortalité maternelle et du taux de séroprevalence et, à l'amélioration du statut de la femme. Pour assurer la promotion et la visibilité du mandat et des résultats des interventions du Fonds des Nations Unies pour la population au Congo, l'UNFPA recrute un chauffeur pour son bureau de Brazzaville. Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée d'un (1) an renouvelable dont trois (3) mois probatoires.

### I - Description des tâches

Sous l'autorité et la supervision de la Représentante Résidente, le Chauffeur devra, de manière générale, conduire la voiture officielle de la Représentation et le personnel officiel à bord. Il doit conduire la Représentante à des manifestations officielles et veiller au respect de son calendrier de travail. Il doit assurer un maximum d'entretien de la voiture officielle de la Représentation.

De manière spécifique, ses principales missions sont les suivantes:

\* Conduire la Représentante et toutes les personnes désignées par le superviseur ou l'administration. Il doit :

- Conduire la Représentante dans des réunions, manifestations et autres courses officielles;
- Gérer au jour le jour, le calendrier de la Représentante en collaboration avec son assistante personnelle et en assurer l'exécution;
- Conduire le personnel UNFPA, les personnes désignées par le superviseur ou l'administration à des courses officielles;
- Entreprendre les démarches administratives relatives aux voyages de la Représentante ou des officiels désignés par le superviseur et l'administration;
- Accompagner le personnel UNFPA et les partenaires en mission pour l'accomplissement des formalités d'arrivée et de départ;
- Conduire la Représentante et le personnel dans les missions de terrain;

\* Assurer le bon fonctionnement de la voiture qui lui est affectée comme suit :

- Suivre les dates d'expiration des visites techniques de la voiture et la police d'assurances;
- Veiller à ce que la quantité de carburant dans le réservoir soit toujours au 3/4;
- Prévenir l'administration des besoins d'entretien de la voiture;
- Etablir les rapports mensuels sur la consommation et l'entretien de la voiture;
- Etablir les rapports après chaque mission de terrain sur l'état du véhicule conduit;
- Remplir et mettre à jour le carnet de bord quotidien qui trace les déplacements de la voiture.

\* Contribuer aux tâches administratives et logistiques du bureau. Cela consiste à :

- Assurer la distribution et retrait du courrier par le truchement du cahier de transmission;
- Procéder au retrait des commandes ou le dépôt des équipements/matériels chez des partenaires;
- Assurer le contact entre la Représentation de l'UNFPA et les institutions ou parties prenantes.
- Transporter les véhicules dans les garages appropriés pour entretien.
- \* Effectuer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par la Représentante Résidente.

### II - Qualifications requises

- Niveau d'étude : BEPC/BEMG ou équivalent;
- Permis de conduire valable (Catégorie C ou plus);
- Expérience exigée : 6 ans d'expérience de conduite (conducteur institutionnel, moniteur auto-école, etc.). Une expérience avec le SNU serait un véritable atout;
- Connaissances rudimentaires de la mécanique automobile générale;
- Connaissance des principes de base de la sécurité (joindre copie du certificat si possible);
- Excellente connaissance de la langue française et des deux langues nationales (expression orale et écrite).
- Intégrité/Engagement au mandat des NU/UNFPA;
- Avoir une bonne capacité de Communication de l'information et des idées;
- Faire preuve d'une bonne conduite et bonne présentation;
- Avoir une capacité parfaite à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives;
- Être capable de travailler sous pression.

### III - Dossier de candidature

\* Composition :

- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

### \* Dépôt de dossiers:

- Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville,  
Rue Crampel (en face de la BDEAC)  
Centre ville BP 19012 Brazzaville  
République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Les candidatures doivent être dans un pli fermé et porter la mention suivante sur l'enveloppe : « Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo  
Candidature au poste N° 00005601-Chauffeur de la Représentante»

**N.B :** Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.  
Brazzaville, le 21 Mars 2014

**Barbara Laurenceau**  
**Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo**



## Idées-forces, sujets en débat

**Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société**

□ « Si la démocratie locale n'est pas opérante, celle au niveau national ne pourra s'exercer pleinement »

Nicéphore Fyla Saint-Eudes,  
président du Parti républicain et libéral (PRL),  
Congo, le 30 mars 2014 à Brazzaville

□ « L'indépendance de la justice est autant une garantie constitutionnelle qu'un processus lié à une culture professionnelle. »

Denis Salas, magistrat et essayiste français,  
l'Humanité, le 28 mars 2014

□ « L'Europe reste une chance magnifique qu'il faut préserver, protéger, aimer et défendre. Elle a des défauts, elle a commis des erreurs, elle a fait parfois de mauvais choix, mais elle est là, entité forte et digne contre les vertiges de l'argent virtuel, contre la barbarie et les guerres civiles. »

Tahar Ben Jelloun, écrivain franco-marocain,  
Prix Goncourt en 1987, Le Point, 5 février 2014

□ « Pour ce qui est de l'Afrique, le défi est d'inventer des institutions et une culture qui sachent composer avec la multiplicité, car celle-ci fait partie de nos identités historiques. La vérité est que les pouvoirs en place ne sont pas comptables devant leurs peuples, qu'ils traitent souvent comme des butins de guerre. »

Achille Mbembe, historien et politologue camerounais,  
Jeune Afrique, hors-série, n°35, 2014

□ « Nombre de journalistes font preuve d'une indépendance d'esprit, d'une curiosité et d'une intégrité intellectuelle très supérieure à nombre de ceux qui les critiquent. Ceux qui s'attachent à traquer les débordements journalistiques peuvent-ils reconnaître que les rédactions sont remplies de journalistes qui collectent et rapportent les informations en se fondant sur une « subjectivité désintéressée » ? »

Christophe Deloire, Secrétaire général de Reporters sans frontières, Libération, 27 mars 2014

□ « Aucune solution ou soit - disant une solution sur la manière d'organiser la structure d'un Etat ne peut être déterminée ou imposée de l'extérieur. »

Titus Corlataan, ministre roumain  
des Affaires étrangères, Le Parisien, 30 mars 2014

## DRAME DU 4-MARS

# Les commerçants sinistrés déplorent le mutisme du gouvernement

Réunis en assemblée générale, le 30 mars, à leur siège habituel situé dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Talangaï, le Collectif des commerçants de la zone du sinistre menace d'organiser des marches et des sit-in à compter de cette semaine.

Selon le président du Collectif, Jean Serge Ibara, qui a rendu compte des démarches menées depuis leur dernière rencontre du 3 mars dernier, le délai d'un mois accordé aux autorités depuis cette date arrive à échéance. « Pendant tout ce mois, malgré nos multiples démarches, le gouvernement, précisément la commission interministérielle du 4 mars présidée par le ministre des Finances, est resté enfermé. Ils n'ont même pas convoqué la réunion pour s'approprier les résultats de la commission d'évaluation qui a fini son travail depuis le 26 février », a-t-il déploré.

C'est ainsi qu'il invite le gouvernement à communiquer et à remettre le fil du dialogue « au lieu d'attendre les droits de réponse ». « Nous n'en avons pas besoin des droits de réponse, que le gouvernement remette le fil du dialogue en marche, qu'il nous dise là où la situation se trouve, ce qu'il faut faire pour que



Les commerçants de la zone du sinistre du 4-mars ; crédit photo Adiac

cela aboutisse, pour que nous puissions expliquer à la base. Le bruit c'est lorsqu'il n'y a pas de communication ; lorsqu'il y a mutisme, alors la rumeur trompe. Nous considérons cette manière de faire comme un manque de considération », a poursuivi Jean Serge Ibara. Pour lui, chaque fois que le collectif a obtenu gain de cause, c'est à l'issue d'une manifestation. « Nous avons décidé que désormais jusqu'au paiement, nous allons organiser des manifestations à compter de cette semaine. Nous pouvons marcher tout comme

nous pouvons faire des sit-in parce que nous ne savons plus à quel saint se vouer. De toutes les façons, le gouvernement a encore tout le temps de renouer le dialogue, qu'il sache que nous le faisons le cœur serré, nous ne le voulons pas réellement », a-t-il conclu.

En effet, 1.139 personnes ont été enregistrées à ce jour. Le contrôle a été conduit par les membres de la sous-commission mise en place par la grande commission interministérielle, basée au niveau du ministère de la Construction et de l'Habitat.

**Parfait Wilfried Douniama**

## INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES

# Compétences insuffisantes dans la collecte des données

**Le constat ressort d'un diagnostic des systèmes de production de données, effectué pendant six mois, par les techniciens de l'institut national des statistiques (INS).**

« Les faiblesses constatées lors de cette opération sont au niveau des ressources humaines. Il n'y a pas dans ce secteur de tacticiens capables d'utiliser les valeurs, une méthodologie permettant de collecter les données », s'est plaint Théophile Bassissila, lors d'un atelier de validation du rapport statis-

tique national sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Pour renseigner les autorités congolaises sur le fonctionnement, notamment du secteur de la santé et de l'éducation, fondamental pour le développement du pays, l'INS devrait disposer d'agents capables d'utiliser la méthodologie appropriée à la collecte de données. « Les statistiques sur les OMD sont des outils de performance en matière de développement humain

pour les pays. Au niveau mondial, elles permettent d'apprécier le progrès réalisé par rapport aux cibles de 2015 », a indiqué le directeur général de l'INS, Samuel Ambapour.

En dotant cet institut d'un statut particulier, a-t-il ajouté, le gouvernement se veut être rassuré sur la méthodologie de production des données statistiques, en vue de relever les défis majeurs liés aux OMD.

**Lopelle Mboussa Gassia**



### INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91  
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org  
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

### DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTP02	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTP07	Maitriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTP03	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation	10 jours	Nous Contacter



## ÉDUCATION

## Le Fawe-Congo organise un débat sur les systèmes éducatifs en Afrique

Dans le cadre du mois de la femme, le Forum des éducatrices du Congo (FAWE) a organisé, le vendredi 28 mars à l'amphithéâtre le Phénotype, sous la houlette de sa présidente Rosalie Kama-Niamayoua, une conférence-débat axée sur la jeune fille et sa scolarité.

L'objectif fondamental était de murir cette réflexion en donnant la possibilité à chacune d'améliorer au fil du temps le document qu'elle était en train de concevoir. Dans un long exposé présenté devant un large auditoire, la présidente du FAWE a parlé de la colonisation, notamment de ses premières conquêtes en Afrique, en se référant, d'une part, aux modèles français et anglais et, d'autre part, au système éducatif actuel avec quelques perspectives. « L'Afrique avait une éducation. Aujourd'hui on l'appelle éducation traditionnelle. C'était l'institution en charge de l'enseignement. Il s'agissait d'une forme d'éducation collective où l'apprentissage se faisait par voie orale, par l'observation et par imitation. L'enfant apprend par l'expérience de ses pairs. L'art, le jeu, la musique et la danse faisaient partie des actes de la vie. Et c'est en cette union du

milieu dans lequel il vit qu'il devient un être accompli », a-t-elle souligné.

L'œil colonial va modifier fondamentalement cette vision et les deux principales puissances colonisatrices, la France et la Grande-Bretagne, vont s'atteler à imposer leurs visions dans l'éducation. « La Grande-Bretagne a adopté une stratégie tout à fait commerciale en s'intéressant aux pays africains économi-

déclaré.

Quant à la France qui cherchait à satisfaire au désir de conquête militaire, a occupé quelquefois les terres les plus pauvres. Au niveau des colonies françaises, les besoins d'une main d'œuvre traditionnelle relevait aussi d'une nécessité. « La politique éducative soutenue par la France est celle de l'assimilation. Les colonisés devaient devenir les citoyens français. L'école éduque

**« Souvent on n'arrête pas de dire que l'école congolaise ne vaut rien. Nous avons fait faire une évaluation par le Parsec en 2006 et 2007 et les résultats étaient concluants, disant qu'effectivement ce n'est peut-être pas au top au Congo, mais on n'y est pas plus mal que dans les pays d'Afrique de l'Ouest. »**

quement stables et forts. L'économie anglaise au départ était plus réceptive vis-à-vis de l'enseignement. La demande des populations était forte car la formation d'une main d'œuvre opérationnelle était une nécessité. Le système anglophone préconisait donc un système éducatif, c'est-à-dire, décentralisé et flexible », a-t-elle

les valeurs françaises sous contrôle de l'Etat. Les écoles donc des missionnaires, sans le soutien de l'Etat, disparaissaient en grand nombre. Les chefs locaux sont désinvestis de leurs pouvoirs et de leurs fonctions pour être remplacés par une nouvelle élite formée par l'école », a ajouté la présidente du FAWE.

Rosalie Kama-Niamayoua a indiqué qu'un système élitiste et sélectif est mis en place pour la récompense de l'éducation et l'accès à des postes dans l'administration. Les cours sont dispensés totalement en français ; et les programmes bien sûr sont composés par l'État. Concernant les missionnaires la France depuis la loi 1905, a déclaré la séparation de l'Église et de l'État. Au domaine éducatif deux types d'écoles cohabitent. Celles gérées par l'État et celles gérées par les missionnaires. Dans certains pays, le colonisateur auprès des populations a préféré interdire l'implantation des écoles missionnaires, surtout les pays musulmans.

#### Regards sur le système éducatif actuel

Après l'indépendance les États africains se sont dotés de systèmes éducatifs calqués sur les modèles du colonisateur. Rosalie Kama-Niamayoua a épinglé quelques-unes des pratiques des systèmes anglophones, francophones, espagnols, lusophones et arabophones. Pour elle, le monde d'aujourd'hui est aussi devenu un village planétaire. Personne n'est censé oublier ce qui se passe chez le voisin et le voisin qui arrive à réussir dans les bonnes pra-

tiques, se sent obligé de les présenter aux autres afin que ceux-là puissent aussi s'améliorer.

Sur la question du partenariat, Rosalie Kama-Niamayoua a salué l'engagement de l'Unicef, de la Banque mondiale, de la Comedaf, de la Confemen, du Parsec, de l'ADEA, etc. envers une approche globale qui encourage l'éducation en Afrique. Chacun dans son domaine, a permis donc le développement accéléré de l'enseignement. « Souvent on n'arrête pas de dire que l'école congolaise ne vaut rien. Nous avons fait faire une évaluation par le Parsec en 2006 et 2007 et les résultats étaient concluants, disant qu'effectivement ce n'est peut-être pas au top au Congo, mais on n'y est pas plus mal que dans les pays d'Afrique de l'Ouest », a indiqué Rosalie Kama-Niamayoua, rappelant le faible financement de l'enseignement supérieur par les décideurs. Signalons que la soixantaine de participants, parmi lesquels quelques universitaires et éducatrices, ont débattu longuement de la thématique « Les systèmes éducatifs en Afrique ». Sachant que pour l'Union africaine, la population jeune de l'Afrique reste un atout.

Guillaume Ondzé

### Annonce : cabinet de recrutement recherche pour une société en forte expansion implantée à Pointe-Noire, les profils cités.

merci d'envoyer avant le 15 avril 2014 un curriculum vitae (cv) et une lettre de motivation à l'adresse suivante :

[recrutecongo.amasconsultants@yahoo.com](mailto:recrutecongo.amasconsultants@yahoo.com)

#### Gestionnaire et superviseur des stocks

Femme ou homme / 35 - 40 ans / Baccalauréat série G2, G3, BTS (licence en sciences et méthodes de gestion des stocks / expérience 5 ans et + en entreprise / maîtrise des outils informatiques (Excel, logiciels de gestion des stocks: gescom...) / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée)

#### Caissier ou caissières

Femme ou homme : 25 - 35 ans / BTS, Baccalauréat scientifique ou commercial / expérience de caisse en entreprise de +2 ans. / maîtrise des outils informatiques (excel, word), connaissances des langues : français, anglais, espagnol ou autre (parlée et écrite)

#### Rayonnistes - étalagistes

Femme ou homme / 25 - 35 ans / expérience : rayonniste dans un magasin de libre service pendant 2 ans et + / maîtrise langue : française ou anglaise (souhaitée)

#### Boucher

Homme / 30 - 40 ans / expérience : 3 ans et + / bts, baccalauréat (diplôme équivalent) technique des métiers de la bouche ou boucherie / maîtrise langue : française ou anglaise (souhaitée).

#### Charcutier

femme ou homme / 28 - 35 ans / bts, baccalauréat spécialisé métiers de la bouche / expérience de 3 ans et + dans un rayon de grande surface ou dans une épicerie - charcuterie / maîtrise langue : française ou anglaise (souhaitée).

#### Agents d'entretien

femme ou homme / 30- 40 ans / niveau d'étude : cap, bts / baccalauréat ou niveau secondaire / maîtrise langue : française parlée / maîtrise des machines d'entretien grandes surfaces / expérience de 2 ans et + / bonne connaissance des produits d'entretien et connaissance des normes d'hygiène et de sécurité.

#### Caissier ou caissière principale :

femme ou homme / 30 - 40 ans / BTS, baccalauréat G2 - G3 - BG ou diplôme de caissière qualifiée / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée) / expérience : 5 ans et + au poste de caissière ou aide comptable.

#### Cuisinier traiteur

Femme ou homme / 25 - 45 ans / cap en cuisine et traiteur ou diplôme de cuisinier équivalent / expérience : 2 ans et + au poste de cuisinier / connaissance dans les domaines des entrées, plats chauds et plats à emporter / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée).

#### Barmen

Femmes ou homme / 25 -35 ans / cap, bepc, bts, baccalauréat / expérience de 2 ans et + en préparation et dosage des boissons, dans les boîtes de nuit, snack, restaurant et bars / maîtrise des langues : française et anglaise (souhaitée).

#### Vendeur ou vendeuses

Femme ou homme / 20 - 30 ans / cap, bepc, baccalauréat option commerce / expérience de 1 an et + dans la vente en magasin, au détail ou en gros / maîtrise des langues: française et anglaise (souhaitée).

#### Jardinière ou garde enfants

Femme / 25 - 35 ans / bepc, bep ou autres diplômes équivalents / expérience : 2 ans et +, en animations éducatives, gardes enfants ou nounou / bonne connaissance en langues : français, anglais, espagnol, russe, italien ou autres.

#### Chauffeur- livreur

homme /30 - 45 ans / expérience : 3 ans et +, chauffeur dans une entreprise ou chez un particulier / détenir un permis de conduire datant de plus de 3 ans dans les catégories : b-c-d / être disponible.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

# La CSTC en tête de peloton

Arrivées respectivement en première, deuxième et troisième position à l'issue de l'élection professionnelle organisée du 1er au 31 décembre 2013, la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac) ont conforté leurs rangs des trois syndicats les plus représentatifs des travailleurs.

Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale a publié le 31 mars à la préfecture de Brazzaville, les résultats des élections professionnelles de l'année dernière. Avec 3.441 délégués du personnel sur 6.249, la CSTC a conservé sa première place, devançant ainsi la CSC et la Cosylac avec respectivement 1.236 et 1.168 délégués pour le mandat 2014-2015.



Le ministre Florent Ntsiba félicitant les responsables des trois syndicats les plus représentatifs ; crédit photo Adiac

**550 procès-verbaux invalidés**

D'après les résultats bruts obtenus, 7.325 délégués avaient été élus. Mais le groupe de travail chargé du dépouillement des résultats a mis de côté quelques procès-verbaux dont les sièges n'ont pas correspondu aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ainsi 550 délégués ont-ils été invalidés pour n'en res-

ter que 6.249. « Certains délégués n'ont pas été élus dans les conditions normales, il y a eu des irrégularités liées, entre autres, à l'ignorance des dispositions du code du travail et de ses textes d'application et la transmission des procès-verbaux aux directeurs départementaux du travail par les centrales syndicales en lieu et place des em-

ployeurs eux-mêmes. Il en est résulté une multiplication injustifiée des sièges », a indiqué le directeur général du Travail.

Selon le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, les résultats publiés déterminent le paysage syndical et consacrent les organisations syndicales les plus représentatives pour l'exercice 2014 dans le pays.

De ce fait, ils mettent en relief, a-t-il ajouté, la grande capacité de mobilisation et la dynamique d'action incontestable des principales centrales syndicales. « Ces trois grandes centrales syndicales demeurent les plus représentatives cette année encore. Nous voilà donc disposés dans un nouvel ordre de bataille pour affronter les prochaines échéances du dialogue social », a souligné le ministre d'État.

Les points de vue des syndicats Pour le président de la CSTC, Elault Bello Bellard, cette mois-

son est le résultat d'un grand travail méthodique et ne le surprend pas dans la mesure où leur organisation syndicale avait, avant cette élection, entrepris une restructuration totale de ses fédérations et comités départementaux : « Le résultat le voici. Cela veut dire que les fédérations suivent de très près le travail qu'abat leur confédération et nous avons invité les fédérations et les comités départementaux à un travail méthodique, afin que tous les militants soient conscients de telle sorte que plus rien ne nous surprenne. Je dis aux militants de la CSTC qu'il est temps que nous maintenions le flambeau de la CSTC au firmament des syndicats les plus représentatifs du Congo et par de monde. »

Le secrétaire général de la CSC, Daniel Mongo, dont l'organisation fêtera le 8 novembre prochain, son cinquantenaire, n'a pas caché sa satisfaction et s'est dit en même déçu : « Pour avoir com-

mencé la lutte, nous y sommes et nous y serons, c'est ce qui est important. S'agissant de la satisfaction, nous y sommes, mais nous voulons simplement dire que lorsque l'on parle de l'exercice de la démocratie, la compilation des résultats doit se faire en présence de tous les syndicats qui ont pris part à l'élection des délégués de personnel et non seulement l'administration qui s'enferme. Deuxièmement il faut avoir la maîtrise du corps électoral avant de se jeter dans la bataille. Je crois que nous aurons des débats avec le ministère du Travail pour que la transparence soit de la partie. Pour le reste, il s'agit de lutter et nous y sommes. » Rappelons qu'en conformité avec les dispositions du code du travail, les élections professionnelles se déroulent chaque année au mois de décembre, dans les entreprises et établissements employant au moins sept travailleurs.

**Parfait Wilfried Douniama**

## FAIRE-PART

Le comité d'organisation des **Vendredis du Livre et du Théâtre** a le réel plaisir d'informer le public de la cérémonie de présentation du livre **"Chronique d'un destin manqué"** de l'écrivain congolais **Jessy E. Loemba**, ce vendredi 4 avril 2014, à 16 heures 30 minutes, dans la salle des conférences de l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville.

Venez nombreux.

Entrée libre.

**Contacts : 06. 627. 76. 40, 06. 664. 64. 40.**



Le cabinet de compétences Professionnelles 3G Services Organise à Brazzaville du **21 au 25 avril un séminaire de recyclage détaillée et approfondie sur la comptabilité générale, analytique et budgétaire** avec **SAGE**.

Orateur : Comptable et Consultant International de SAGE.

Public concerné : **Agents Comptables**.

Méthode : Alternance d'exposés et d'ateliers

Tel : 066865543/040218794/069555407

Adresse : 89 avenue de France poto-poto

Doté des centres d'examen Internationaux Prometric et Pearson Vue

à Brazzaville, et d'instructeurs Consultants, 3G Services Organise les Formations IT avec certifications internationales suivantes à Brazzaville:

**1-MICROSOFT: MCTS Examen 70-640 Active Directory® Windows Server® 2008.**

**2-CISCO :CCNAX Routing and Switching** (Routage et Commutation avec CISCO)

**3-CISCO : CCNA Security** (Sécurité du routage et de la commutation avec CISCO)

Debut :25 Avril 2014, Durée :2 mois et demi, Fréquence:2 fois par semaine,Heure :18H

« Prix promotionnels, Nombre de place très très limitées »



Store  
OFIS



**NOUVEAU**  
**LENOVO Edge 72z**

**712 500 FCFA HT**

Livré avec Pro 64



CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com  
www.ofis-store.com

OFIS  
TRAINING  
Center

• Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.

• Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Agence de Pointe Noire  
319, Avenue Charles De Gaulle  
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville  
Boulevard Sessou Nguesso Centre-Ville  
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



## SEMAINE AFRICAINE DE LA SCIENCE

## L'implication des diplomates africains est souhaitée

**Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua, a sollicité, le 31 mars au ministère des Affaires étrangères, l'appui du corps diplomatique au Congo et des systèmes des Nations unies en vue de relayer l'information sur l'organisation de la Semaine de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique, qui se tiendra du 14 au 18 avril à Brazzaville dans leurs pays respectifs.**

Cette semaine est organisée par l'Union africaine (UA) et le ministère de tutelle dans l'ambition de rassembler les meilleurs chercheurs, inventeurs et innovateurs du continent africain. Elle réunira des participants venant de tous les États membres de l'UA. À cette occasion, plusieurs activités seront organisées, notamment la session extraordinaire de l'association des ministres africains en charge des Sciences et Technologies (Amcost), l'assemblée générale de l'académie africaine des sciences, l'atelier régional du Copab, un organisme africain consacré à l'éthique et à la bioéthique, ainsi que le Salon de l'innovation.

Au cours de la session extraordinaire, les participants adopteront des stratégies africaines en matière des sciences, de la technologie et de l'innovation. L'assemblée générale quant à elle consistera à l'approbation des stratégies avant leur présentation au sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA.

L'atelier sous-régional du Copab organisé sur le thème « Textes et instruments de régulation en éthiques bioéthiques en région Cémac de recherche » a pour objectif de former les groupes de recherche de la commission scientifique du Copab, en Afrique centrale.

L'assemblée générale de l'académie des sciences consiste à faire honneur à l'engagement constant du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso pour la promotion des sciences en Afrique. C'est aussi l'occasion de faire le bilan des activités, d'élire un nouveau président et d'organiser la cérémonie d'octroi d'un prix africain pour la recherche dénommé « Prix du président Olessegum Obassandjo pour la recherche ». S'adressant aux diplomates et aux systèmes des



Les représentants des systèmes des Nations Unies et les diplomates

Nations unies, le ministre a déclaré : « Je suis convaincu de votre ferme engagement pour assurer une large participation de vos représentants à ce grand rassemblement au cours duquel de grandes décisions seront prises en vue du développement durable de l'Afrique. »

Et le ministre de conclure : « C'est

dans cette optique que j'ai choisi de m'adresser à l'ensemble du corps diplomatique ainsi qu'aux systèmes des Nations unies pour solliciter votre soutien ; plaider auprès de votre hiérarchie et autorité afin que toutes les dispositions soient prises y compris, au cas échéant, du pouvoir de représentation en cas d'empêchement de per-

sonnes habilités pour que ce rendez-vous de partage, du donner et du recevoir, soit à la hauteur des enjeux. »

Notons que pendant cette Semaine de la science en Afrique, les inventeurs, chercheurs et innovateurs présenteront leurs œuvres de créativité.

Lydie Gisèle Oko

**Ministère de la santé et de la population**  
**Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS).**

**Référence :**

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de travaux pour les réhabilitations des postes de transfusion sanguine (pour le renforcement des postes).

Il s'agit de :

- Les postes de transfusion sanguine de Tié-Tié/Loandjili ;
- Les postes de transfusion sanguine de Sibiti/Zanaga/Dolisie ;
- Le poste de transfusion sanguine d'Owando.

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante :

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE, DIRECTION GENERALE, CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 18 avril 2014 à 14 h00

**Fait à Brazzaville, le**  
**La Directrice Générale**  
**Personne Responsable des Marchés Publics**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGERIE  
BRAZZAVILLE



قارة الجزائر  
ببرازافيل

N°05/EP/2014  
31 MARS 2014

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION**  
**DE LA COMMUNAUTE ALGERIENNE**

Il est porté à la connaissance de la communauté algérienne établie en République du Congo et en République Centrafricaine que conformément à l'arrêté interministériel, signé le 27 mars 2014, autorisant les missions diplomatiques et consulaires à avancer la date d'ouverture du scrutin relatif à l'élection présidentielle du 17 avril 2014 de cent vingt (120) heures, les opérations électorales sur le territoire de la République du Congo se dérouleront du **Samedi 12 au Jeudi 17 avril 2014 de 8h00 à 19h00** dans les **Bureaux de vote N°1 (siège de l'Ambassade à Brazzaville) et N°2 (immeuble La Pastorale à Pointe-Noire).**

Toutes les conditions pour la bonne tenue de ce scrutin sont réunies. L'Ambassadeur A. OSMANE appelle la communauté algérienne à participer massivement à cet important rendez-vous national.

Vive l'Algérie !

Gloire à nos valeureux martyrs !



## SÉCURITÉ PUBLIQUE

## Recrudescence du banditisme et de la délinquance juvénile à Brazzaville

**Le banditisme et la délinquance juvéniles se développent dangereusement ces derniers temps dans les établissements scolaires des villes de Brazzaville et de Pointe Noire. À Brazzaville on assiste à une recrudescence qui est très perceptible dans les quartiers périphériques des sixième et septième arrondissements.**

Dans l'arrondissement 6 Talangai, plusieurs gangs et voyous opèrent de jour comme de nuit. Chaque groupe a sa zone d'action et y règne en maître. Parmi ces groupes on cite : Kaounga qui domine sur la zone s'étendant du Lycée Thomas-Sankara, la vallée de Moukondo jusqu'au plateau de Nkombo-CNRTV. Le deuxième groupe, dénommé Abeille, opère dans les quartiers Casis, Binkaroua et au Lycée Thomas-Sankara où il se partage la zone de la gare routière avec le groupe Kaounga, selon les objectifs. Le groupe B52 opère depuis le lycée Thomas-Sankara jusqu'au rond point Mikalou. Enfin il y a le groupe Horizon, réputé pour être le plus

grand et le plus dangereux par son mode opératoire et la composition de ses membres. Ici on retrouve aussi bien des Congolais que des étrangers. Ce groupe opère sur les hauteurs de la montagne et le petit plateau du quartier dit Domaine qui surplombe la ville au-delà du quartier Jacques-Opangault en rasant la crête et jusqu'au pied de la montagne.

#### Composition et milieu d'origine des bandits sont hétérogènes

En effet, on retrouve aussi bien des ex-miliciens, des agents de la force publique, des étudiants et beaucoup de lycéens. Rarement des filles. Ils peuvent être issus de familles aisées comme de milieu social difficile.

Le trait caractéristique de ces jeunes, outre l'âge, est la déstabilisation de leur structure mentale. En famille ils sont irascibles violents ou repliés sur eux-mêmes, taciturnes, alcooliques, et en général sournois. Leur âge varie entre 16 et 35 ans. Rarement au-delà. Ils ont souvent recours à des substances hallucinogènes et aux drogues douces. Les plus

jeunes qui sont inscrits dans certains établissements de la capitale sont de véritables fantômes, pratiquant l'école buissonnière. Ils ne s'y rendent que pour opérer, soit pour leur propre intérêt soit pour faciliter une opération du groupe. Ces groupes opèrent de nuit ou de jour aussi bien chez les particuliers que dans les lieux publics. C'est ainsi que certains établissements d'enseignement public sont devenus de véritables champs d'action à l'instar du lycée Thomas Sankara.

Ici, ce sont les jeunes adolescents des classes de seconde ou sixième qui constituent leur proie de prédilection. Venant de l'école primaire ou d'un collège souvent proche de leur milieu d'origine, ces enfants ont du mal à intégrer des milieux plus cosmopolites et éloignés de leur foyer familial. Ils sont appelés « pâlines » par des aînés qui n'hésitent pas à les brimer, violemment allant jusqu'à les violer quand il s'agit de jeunes filles. Pour ces rapaces, le téléphone est un appât qui les attire surtout quand il est aux mains des plus jeunes. Jugés plus fragiles, ces

derniers font les frais de ce nouveau type de banditisme.

#### La structuration de la hiérarchie encore embryonnaire au sein de ces groupes

Si certains d'entre eux sont généralement maîtres dans les arts martiaux ou adeptes de sports de combat, comme le catch, on peut y trouver d'anciens miliciens ou agents de la force publique oisifs et déserteurs. Ils constituent généralement le noyau dirigeant. Et ce sont eux qui fournissent la logistique nécessaire pour faciliter les opérations.

Le mode opératoire est caractérisé par l'usage des armes blanches : machettes, couteaux, et autres instruments traditionnels comme les lances et harpons. Les actes perpétrés par ces bandits varient en fonction des objectifs et de la qualité de la victime.

#### Comment y faire face ?

Au Lycée Thomas-Sankara par exemple, des cas d'attaques sanglantes sur des élèves ont été signalés. Un surveillant de cet établissement scolaire avoue la

difficulté à maintenir l'ordre à cause des effectifs en surnombre. En effet après le drame du 4 mars 2012 qui avait rasé certains établissements de la capitale dont le lycée de la Révolution à Ouenzé, le 5ème arrondissement, le gouvernement avait construit plusieurs établissements publics afin de permettre aux nombreux élèves de continuer à étudier. La capacité d'accueil du Lycée Thomas-Sankara a presque doublé avec la construction d'un second établissement sur le même terrain. On dénombre aujourd'hui plus de 6000 élèves qui y fréquentent. Ce qui rend les conditions de sécurité plus complexes. À Ngamakosso, un quartier populaire du sixième arrondissement de Brazzaville, il y a quelques jours encore l'assassinat d'un agent de la force publique par des bandits avait obligé la police à organiser un ratissage du quartier. Cette opération avait permis de mettre la main sur plusieurs bandits de nationalité étrangère et un Congolais.

Emmanuel Mbengue

## MOIS DE LA FEMME

## La Fédération des femmes pour la paix mondiale clôture l'événement en beauté

L'ONG présidée par Carroline Pwati a organisé le 29 mars dans un hôtel de la place, une conférence-débat : « L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous »



Les conférenciers

Le mois de la femme s'est achevé officiellement le 31 mars. Au Congo, les institutions républicaines, la société civile et bien d'autres organismes ont organisé plusieurs activités tout au long de cette période. Au niveau de la Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM), l'événement a été célébré à travers une causerie-débat.

Exposant sur « La signification de la journée du 8 mars », la directrice de la Maison de la femme, Joséphine Bakindissa Nsika, a souligné que cette fête n'était pas seulement une occasion de porter de nouveaux pagnes, mais un jour où l'on devait se rappeler le sacrifice des femmes pionnières et militantes qui ont fait que cet événement soit historiquement célébré dans le monde. Cela grâce au plan international, à certaines personnalités comme Clara Zetkin, d'origine allemande. Au niveau natio-

nal, elle a cité par exemple la Reine Ngalefourou, Mmes Ngounga, Tschipa Vita, Moukoundzi qui ont œuvré pour que les femmes puissent parler librement aujourd'hui d'égalité au Congo.

La deuxième communication intitulée « L'éducation de la femme, facteur pour son épanouissement », a été développée par le pasteur Jean Tchibanda de la Fédération des familles pour la paix mondiale et l'unification. Dans son exposé, l'orateur a déploré le fait que l'on investit beaucoup de moyens pour former de grandes personnes au lieu de se préoccuper de la formation des bonnes personnes qui doivent fonder des bonnes sociétés épanouies. Enfin, il a insisté pour que le rôle de l'éducation puisse aussi concerner la personnalité de l'homme. « La solidarité entre femmes, source de progrès du genre », tel

a été le thème traité par la directrice de la coopération et des relations internationales à l'université Marien-Ngouabi, Scholastique Diazinga, qui a affirmé que les femmes devraient absolument s'ouvrir aux autres. « Elles doivent, a-t-elle précisé, travailler ensemble pour récolter le fruit de leurs efforts, le progrès. »

Le dernier sujet abordé, « Le jumelage entre femmes, condition sine qua non pour briser les barrières entre femmes », a été développé par la présidente nationale de la FFPM, Carroline Pwati. Pour mettre les compétences ensemble et travailler en réseau, une activité de jumelage a été faite séance tenante.

Rappelons qu'à l'issue de la rencontre, la directrice de la Maison de la femme, Joséphine Bakindissa Nsika, a été élevée au titre de femme ambassadeur de paix.

Parfait Wilfried Douniama

## Les femmes de Mindouli invitées à devenir des moteurs de changement

L'invite a été lancée à la faveur de la conférence-débat organisée récemment dans cette localité, par une délégation envoyée par Yvonne Adélaïde Mougany, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Plus de 350 femmes ont pris part activement à cet échange direct placé sous le thème : « L'égalité des femmes : c'est le progrès pour toutes et tous », initié par Yvonne Adélaïde Mougany, députée de la première circonscription électorale de Mindouli. En effet, s'appuyant sur ce thème central annuel, les deux principaux orateurs de la cérémonie, notamment l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Mindouli, Jean Bosco Mahoungou, et l'attaché parlemen-

important dans le développement de la société, à l'image de l'homme, les orateurs ont exhorté les femmes de Mindouli à s'illustrer véritablement sur la voie de l'excellence, afin de devenir de véritables actrices de développement et des moteurs indéniables, capables d'impulser le changement.

Dans cet échange interactif, les femmes de Mindouli 1, qui ont toutes adhéré à l'initiative de leur élue, ont profité de l'occasion pour présenter leurs doléances. Ainsi, leurs préoccupations bien recensées par les organisateurs, se résument principalement au manque de matériel agricole adéquat, en vue d'améliorer et/ou d'augmenter considérablement leur rendement. Par ailleurs, après la causerie-débat, qui s'est clôturée par



Les femmes de Mindouli suivant attentivement l'exposé

taire de la députée de cette circonscription, ont commencé par éveiller la conscience de ces femmes, sur le triple rôle qu'elles jouent au sein de la société. La femme, ont rappelé les orateurs, joue dorénavant le rôle de génitrice, avant de devenir éducatrice et productrice. Convaincus que la femme constitue un acteur

un apéritif, la délégation conduite par Jacob Paulin Bazokoto-Kaba, s'est rendue dans deux villages, à savoir Kikouba et Pari-Sala, situés à quelques kilomètres de Mindouli centre. La délégation a remis aux populations un moulin à fofou, un don de la part d'Adélaïde Mougany.

Firmin Oyé



# JE VOYAGE AVEC ETHIOPIAN



Haile Gebrselassie  
4 fois Champion du monde d'athlétisme,  
détenteur de 27 records du monde

*Haile*

## ETHIOPIAN AIRLINES INTERNATIONAL SERVICE

- |                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| Abidjan (Côte d'Ivoire)     | Kuala Lumpur (Malaysia)    |
| Abuja (Nigeria)             | Kuwait City(Kuwait)        |
| Accra (Ghana)               | Lagos (Nigeria)            |
| Addis Ababa (Ethiopia)      | Libreville (Gabon)         |
| Bahir Dar (Ethiopia)        | Lilongwe (Malawi)          |
| Bamako (Mali)               | Lomé (Togo)                |
| Bangkok (Thailand)          | London (United Kingdom)    |
| Beijing (China)             | Luanda (Angola)            |
| Beirut (Lebanon)            | Lubumbashi (Congo)         |
| Berbera (Somalia)           | Lusaka (Zambia)            |
| Blantyre (Malawi)           | Malabo (Equatorial Guinea) |
| Brazzaville (Congo)         | Maputo (Mozambique)        |
| Brussels (Belgium)          | Mekelle (Ethiopia)         |
| Bujumbura (Burundi)         | Mombasa (Kenya)            |
| Cairo (Egypt)               | Mumbai (India)             |
| Cotonou (Benin)             | Muscat (Oman)              |
| Dar es Salaam (Tanzania)    | Nairobi (Kenya)            |
| Dakar (Senegal)             | N'Djamena (Chad)           |
| Dammam (Saudi Arabia)       | Ndola (Zambia)             |
| Dire Dawa (Ethiopia)        | New Delhi (India)          |
| Djibouti (Rep. of Djibouti) | Niamey (Niger)             |
| Douala (Cameroon)           | Ouagadougou (Burkina Faso) |
| Dubai (UAE)                 | Pointe Noire (Congo)       |
| Entebbe (Uganda)            | Paris (France)             |
| Enugu (Nigeria)             | Rio de Janeiro (Brazil)    |
| Frankfurt (Germany)         | Riyadh (Saudi Arabia)      |
| Guangzhou (China)           | Rome (Italy)               |
| Harare (Zimbabwe)           | Sao Paulo (Brazil)         |
| Hangzhou (China)            | Seoul (South Korea)        |
| Hong Kong (China)           | Singapore (Singapore)      |
| Jeddah (Saudi Arabia)       | Stockholm (Sweden)         |
| Johannesburg (South Africa) | Tel Aviv (Israel)          |
| Juba (Southern Sudan)       | Toronto, Ontario (Canada)  |
| Khartoum (Sudan)            | Victoria (Seychelles)      |
| Kigali (Rwanda)             | Washington, D.C. (U.S.)    |
| Kilimanjaro (Tanzania)      | Zanzibar (Tanzania)        |
| Kinshasa (D. R. of Congo)   |                            |

"J'ai appris à gagner grâce à Ethiopian"

Visit us at [www.ethiopianairlines.com](http://www.ethiopianairlines.com) or call us Tel: 00242-222810766

**Ethiopian**  
የኢትዮጵያ  
THE NEW SPIRIT OF AFRICA

A STAR ALLIANCE MEMBER

le monde de l'informatique

## Promotion spéciale

### Ordinateurs portables acer

> **Acer Aspire E1-570**

**Spécificités**

- \* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- \* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> **Acer Celeron (Rouge et Gris)**

**Spécificités**

- \* Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> **Acer Aspire V5-131**

**Spécificités**

- \* Intel Celeron
- \* Système d'exploitation Windows 7
- \* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- \* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO  
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: [info@terratech-cg.com](mailto:info@terratech-cg.com) - Web: [www.terratech-cg.com](http://www.terratech-cg.com)

# AMC Telecom

## VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

# 123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo  
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo  
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81  
Courriel : [support@amc-telecom.com](mailto:support@amc-telecom.com)  
Web : [www.amc-telecom.com](http://www.amc-telecom.com)



## FORUM DES AFFAIRES UE-AFRIQUE

## Ouvrer ensemble en faveur d'une croissance durable et de l'emploi

**Le vice-président de la Commission européenne, Antonio Tajani, qui est aussi le commissaire chargé de l'industrie et de l'entrepreneuriat, a déclaré le 31 mars, peu avant l'ouverture du 5<sup>e</sup> forum des affaires UE-Afrique qui se tient à Bruxelles en Belgique - avant le 4<sup>e</sup> sommet UE-Afrique - que l'Afrique était en « marche », en raison de l'accélération du développement industriel du continent « qui est devenu une réalité » selon lui.**

« Les régions et les pays en développement qui partagent les fruits de la mondialisation sont ceux qui connaissent une industrialisation rapide, a souligné Antonio Tajani. L'Union européenne et l'Afrique ont réellement intérêt à accroître leurs échanges et leurs investissements bilatéraux et l'intégration de leurs marchés dans le cadre de relations qui leur profitent à toutes

les deux, pour stimuler une croissance qui soit à la fois forte, durable et inclusive et pour créer des emplois », a poursuivi Antonio Tajani. Les assises de Bruxelles qui prendront fin le 1<sup>er</sup> avril ont pour but de promouvoir une croissance durable et inclusive tant en Afrique que dans l'Union européenne. L'événement rassemble plus de 500 représentants de haut niveau des entreprises, des sphères politiques et des institutions publiques européennes et africaines. Les débats portent sur les défis communs, liés entre autres au rôle des jeunes dans les économies d'aujourd'hui, à la contribution des banques à une croissance inclusive et aux problèmes de financement des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que sur des questions spécifiques telles que les matières premières, le capital-

risque, l'énergie durable ou la coopération dans le domaine spatial. Selon le commissaire chargé du développement de l'UE, Andris Piebalgs, qui participe également à cette rencontre, deux nouveaux programmes de l'organisation européenne vont être mis en place pour soutenir le secteur privé en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Pour Andris Piebalgs, ces dix dernières années, l'Afrique est devenue l'une des régions du monde « affichant la croissance la plus rapide ». Pour ce faire, il a souhaité que soit accélérée la création d'emplois décents et productifs pour faire en sorte que « les bénéfices de cette croissance soient partagés de manière plus équitable ». Et le commissaire chargé du développement de l'UE d'ajouter : « Le secteur privé a un rôle clé à jouer à cet égard, et la Commission présentera sous peu un document

d'orientation sur la modernisation de l'appui de l'UE à l'expansion de ce secteur dans les pays en développement et sur le renforcement de son rôle dans la mise en place d'une croissance inclusive et durable, là où le besoin est le plus criant. »

Selon un communiqué, l'accès durable aux matières premières et l'accès à des médicaments de qualité à un prix abordable, sont au cœur des discussions du sommet. Les participants abordent également les projets de coopération dans le domaine des technologies spatiales qui peuvent avoir une incidence positive sur le développement durable dans les pays en développement, en permettant des améliorations sur les plans de la sécurité alimentaire, de la santé et de l'éducation par exemple. Une occasion d'encourager les entreprises africaines à profiter des

nouvelles possibilités commerciales ouvertes par le programme Copernicus, qui permet l'accès à ses données satellitaires.

Le 4<sup>e</sup> sommet UE-Afrique aura lieu à Bruxelles les 2 et 3 avril 2014. Il réunira les dirigeants africains et ceux de l'UE, ainsi que les hauts responsables des institutions de l'UE et de l'Union africaine. Rassemblés autour du thème « Investir dans les personnes, pour la prospérité et pour la paix », les participants discuteront de différents sujets, dont la paix, la sécurité, les investissements, le changement climatique et les migrations. Le sommet de 2014 sera l'occasion de jeter un regard neuf sur le partenariat UE-Afrique, de mettre en relief certains des résultats obtenus et de réfléchir aux domaines de coopération future.

**Nestor N'Gampoula**

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

## À quand le déploiement des troupes européennes?

**À l'issue d'une réunion, les diplomates européennes ont indiqué, le 30 mars, que les dernières contributions nécessaires ont pu être mobilisées pour lancer la force européenne - Eufor-RCA - à Bangui.**

« La réunion du 28 mars a permis d'entériner de nouvelles contributions en matière de transport aérien stratégique et d'aide au déploiement de l'opération Eufor-RCA », ont affirmé les mêmes sources. Pour l'heure, des détails des nouveaux apports ne sont pas encore connus, mais dans un communiqué, l'Allemagne a annoncé qu'elle allait mettre à disposition deux avions de transport Antonov. « Il est de notre responsabilité européenne partagée de mettre en commun toutes les capacités nécessaires », a indiqué le ministre fédéral des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier.

En effet, après de multiples retards dus à des difficultés logistiques, l'Union européenne semble sur le point de lancer sa mission militaire dans ce pays en proie à des exactions. Sur place, les violences continuent. Cette mission militaire viendra appuyer les forces françaises (Sangaris) et africaines (Misca) déjà présentes sur le terrain.

Une porte-parole de Catherine Ashton, la chef de la diplomatie de l'UE, a annoncé que de « nouvelles contributions » et un effort supplémentaire de la part de la France avaient permis de lever les dernières incertitudes. La décision de lancer ce déploiement de troupes et la date de l'opération doivent être formalisées. La mission Eufor-RCA pourrait atteindre un millier d'hommes dépêchés dans un premier temps pour six mois à Bangui et dans les environs de la capitale. Initialement, elle aurait dû être opérationnelle

dès la fin du mois de février, mais les retards se sont accumulés, faute d'effectifs et de matériels suffisants. Des problèmes qui semblent être désormais réglés, grâce notamment à l'Allemagne qui a offert deux avions de transport. Berlin ne devrait en revanche envoyer qu'une poignée de soldats sur place.

« La première chose c'est qu'on a négocié ensemble pour que la mission en Centrafrique soit une mission européenne. C'est important de montrer que dans une crise humanitaire, ce n'est pas que le travail d'un pays, même s'il a des liens historiques forts ; c'est notre responsabilité collective. Le deuxième point, c'est l'équipement des soldats en Centrafrique. On en a parlé aujourd'hui. Ils sont certes nombreux, mais ils ne sont pas vraiment en mesure d'intervenir. L'Allemagne va là aussi regarder comment

elle peut aider. Le troisième point, c'est l'aide logistique. On a déjà fait ça au Mali », avait assuré la chancelière allemande.

De son côté, la France a décidé d'augmenter ses effectifs au sein de la force européenne. Elle compte réunir une force allant jusqu'à 500 soldats avec ses partenaires (Estonie, Finlande, Belgique, Pologne, Suède et Allemagne, etc.). Sa mission consistera à sécuriser le secteur de Bangui et ses populations, notamment l'aéroport M'Poko et les grands axes de la ville, avec l'objectif final de passer le relais à la Misca. Les soldats de Sangaris et de la Misca se déploieront alors sur tout le territoire.

Si le lancement de la force Eufor-RCA se concrétise effectivement cette semaine, il coïnciderait avec le mini-sommet sur la Centrafrique prévu pour le 2 avril en marge du sommet UE/Afrique. Placée sous la

houlette de la France, de l'Union européenne et de l'Union africaine, la réunion aura pour objectif de trouver des solutions pour enrayer les tueries et jeter les bases de reconstruction d'un État.

Pendant ce temps, sur place, en RCA, les violences continuent. À Bangui, des soldats de la mission africaine et des témoins ont rapporté que des soldats tchadiens, venus chercher des compatriotes, avaient ouvert le feu samedi sur des habitants des quartiers nord de la capitale. Selon un officier de la Misca, le bilan est d'au moins huit morts et plusieurs blessés. La raison de cet incident reste inconnue. Les habitants ont dressé des barricades sur la route pour protester contre les violences de la veille. La semaine qui vient de s'écouler a été particulièrement sanglante dans la capitale avec une quarantaine de morts en quelques jours.

**Yvette Reine Nzaba**



**HOME L'AGENCE IMMOBILIERE**

**A LOUER A BRAZZAVILLE CENTRE ESPACE BUREAUX DE 400 M<sup>2</sup>**

**CONTACT : 06.881.88.76**



Kwenda Vutuka Paris  
by **AIRFRANCE**



**PARIS 580 000** FCFA  
à partir de **TTC A/R\***

\* Au départ de Pointe-Noire. Offre disponible du 17/03/2014 au 15/04/2014. Envolez-vous à partir du 31/03/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Dernier retour le 25/06/2014. Tarif toutes taxes comprises au 01/03/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilité. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51 ou auprès de votre agence de voyages.

[www.airfrance.cg](http://www.airfrance.cg)

# MARS ATTACKS

by CFAO

**GRAND VITARA**



À PARTIR DE

**13.900.000** FCFA HTVA  
\* QUANTITÉ LIMITÉE

**LA RÉFÉRENCE, TOUT SIMPLEMENT**

**CFAO MOTORS**  
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matéve BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39  
[www.cfaomotors-congo.com](http://www.cfaomotors-congo.com)

**SUZUKI** Way of Life!



SÉJOUR DU CHEF DE L'ÉTAT À BRUXELLES

# La journée du 31 mars en images

La première journée du président de la République Denis Sassou N'Gusso a été dense : session au Parlement européen, déjeuner de travail avec le député européen et envoyé spécial du secrétaire général de la Francophonie sur la situation en RCA, réunion avec Andris Piebalgs, commissaire européen au développement.

Rose-Marie Bouboutou



Les présidents Blaise Compaore et Denis Sassou N'Gusso au sommet Parlement européen-Parlement panafricain (© Bango Bedel).



Denis Sassou N'Gusso et Louis Michel au sommet parlement européen-parlement panafricain (© Bango Bedel)



Denis Sassou N'Gusso et Louis Michel au sommet Parlement européen-Parlement panafricain (© Bango Bedel).



Le président Denis Sassou N'Gusso et le commissaire européen au développement Andris Piebalgs à la Commission européenne (© Bango Bedel).



Réunion entre le président Denis Sassou N'Gusso et le commissaire européen au développement Andris Piebalgs (© Bango Bedel).



Déjeuner de travail avec le député Louis Michel et les présidents Denis Sassou N'Gusso et Blaise Compaore (© Bango Bedel).





# partenaire du bien être de la femme

Dans le cadre de la **Responsabilité Sociale d'Entreprise** et à l'occasion du mois de mars reconnu comme le mois de la Femme, la Société AIRTEL Congo, toujours soucieuse d'être plus proche des communautés en général et de la femme en particulier, organise des activités sportives les samedi 22 et 29 mars 2014 grâce à son réseau **DIVAS**. Le sport est un phénomène universel qui existe sous des formes très diverses. C'est un divertissement, un plaisir physique et de l'esprit.

Airtel, **le réseau qui nous unit** offre deux week-ends de sport et de bien-être à toutes les femmes de Brazzaville au Stade annexe Alphonse MASSAMBA-DEBAT avec des Coaches professionnels, **les samedi 22 et 29 mars 2014 à partir de 6 heures du matin**. Au programme de nombreuses activités sportives entre autres : **aérobic, danse contemporaine, fitness.....**

En plus, des conseils diététiques et de santé seront dispensés par des professionnels.

A cet effet, AIRTEL invite les femmes à y prendre massivement part et à inviter des personnes de leur choix. La participation de toutes les femmes est prise en charge par AIRTEL Congo, le leader incontesté dans l'innovation.

## A PROPOS DE BHARTI AIRTEL

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 289 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de janvier 2014. Pour en savoir plus, consultez le site [www.airtel.com](http://www.airtel.com)



■ séance de fitness



**CRISE CENTRAFRICAINE**

# Le Congo perd un de ses soldats

**Les soldats africains déployés en République centrafricaine dans le cadre de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) continuent de faire les frais des violences qui sévissent dans ce pays voisin.**

La mort du sergent Jean Mbele, des Forces armées congolaises (FAC), en mission commandée en Centrafrique, vient une fois de plus confirmer que la Centrafrique est loin d'une sortie de crise. En effet, le soldat congolais a tragiquement trouvé la mort dans la nuit du 24 au 25 mars, lors d'une opération militaire dans la localité de Boali. Jean Mbele est ainsi le douzième soldat que la République du Congo perd depuis le début de la crise centrafricaine en mars 2013.

La Force publique congolaise a rendu un ultime adieu à ce soldat de paix le 1er avril à la caserne militaire du Groupement Para Commando, en présence de Raymond Zéphirin Mboulou et de Charles Richard Mondjo, respectivement ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et ministre à la Présidence de la République chargé de la Défense nationale. La cérémonie d'adieu s'est déroulée peu avant son inhumation au cimetière du centre-ville de Brazzaville. Le sous-officier Jean



Mbele évoluait au 401e Bataillon d'infanterie de la 40<sup>e</sup> Brigade d'infanterie. Dans l'oraison funèbre lue par le commandant de cette unité des FAC, le colonel Jean Pierre Bouka, il ressort que ce soldat avait plein d'atouts au sein des Forces armées congolaises. « Ce sous-officier plein d'atouts était destiné à une longue et brillante carrière profes-

sionnelle. Rien ne laissait présager sa disparition précoce; lui que nous étions si heureux de compter parmi nous », a notamment commenté le colonel Jean Pierre Bouka. Le sergent Jean Mbele est né le 10 juin 1979 à Impfondo, dans le département de la Likouala. Il a fait ses études primaires et secondaires dans le district de Bétou. Attiré par

le métier des armes, il souscrit un engagement volontaire au titre des Forces armées congolaises pour servir comme combattant de 2e classe, service comptant du 2 janvier 1998. Il fut affecté au Centre d'instruction de Makola dans le département du Kouilou, où il a servi de 1998 à 2001 avant son passage à la Zone militaire de défense n°6 en-

tre 2001 et 2003. Affecté au 401e Bataillon d'Infanterie en 2003, il a participé au formatage de cette unité au Centre d'instruction de Makola. Le sergent Jean Mbele était détenteur du Certificat d'aptitudes techniques n°1 et 2. Il laisse une compagne et neuf enfants.

Tiras Andang



**Musée du Bassin du Congo**

## ANNONCE

**Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"**



**SIEGE: AVENUE FELIX EBOUE, IMMEUBLE << LE 5 FEVRIER 1979 >> BP 2818 CENTRE VILLE - CONGO BRAZZAVILLE**  
**AGENCE DE POINTE-NOIRE: ZONE PORT, 26; RUE SIKOU DOUME PRES DE L'HOTEL LE FEZ BP 664- Tel: 06 668 11 53**  
**AGENCE DE BRAZZAVILLE: ZONE DE FRET DE L'AEROPORT MAYA MAYA BP 2318- TEL: 06 668 11 45**

**COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉE CEMAC COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT CONSIGNATAIRE**

**geoworks-group.com**  
**geoworks-group.com**



**contact@geoworks-group.com**  
**contact@geoworks-group.com**



**Assurances et Réassurances du Congo**

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances.**

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

**ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU**  
**Protégez votre entreprise dès maintenant!**



**PROGRAMME DES OBSÈQUES**

La Famille Mambou et le "COINTARD" ont le regret de vous annoncer le Décès de Maixent Abdon Mambou Nkounkou. Décès survenu ce jeudi 20 mars 2014 à 8h00 au Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis 1080 rue Sounda Plateau des 15 ans à Brazzaville. Le programme funéraire se présente comme suit :  
 Mercredi 2 avril  
 9h00 - 10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
 10h00 - 13h00 : recueillement au domicile familial ;  
 14h00 : départ pour le cimetière privé "le Final" à Madibou ;  
 17h00 : Fin de cérémonie.

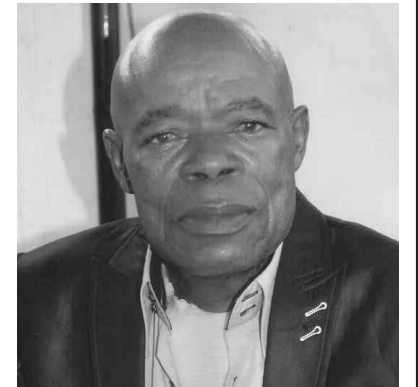


**NÉCROLOGIE**

Mme Mombongo-Dacosta Lidie Marie Thérèse « Mamy » informe parents, amis et connaissances la mort de son père André Talansi (Nsona hôtel), survenue le 29 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile au centre ville, rue du Chaillut, en face du mess des officiers. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



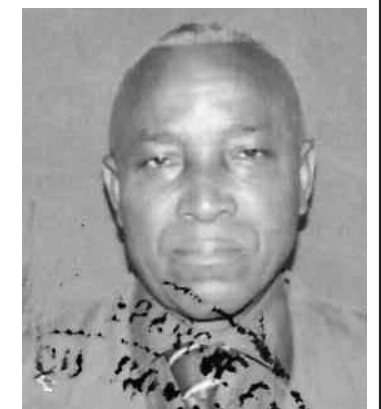
Les enfants Mahoukou, Boko et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du colonel retraité Samuel Boko survenu le 25 mars à l'hôpital de Makelekelé. La veillée mortuaire se tient au 150, rue Surcouf à Bacongo, non loin de la Main bleue. L'inhumation aura lieu demain jeudi 3 avril au cimetière de Loukanga.



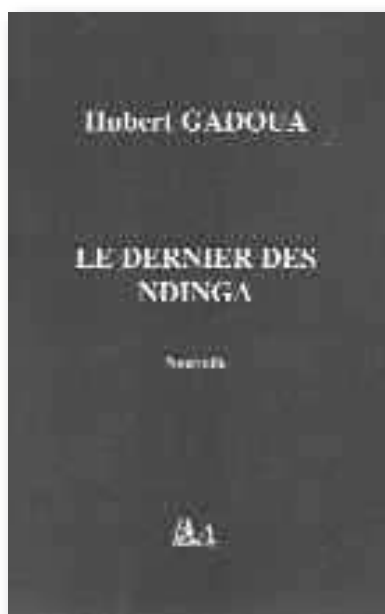
**À vendre à Brazzaville**

Charrue à 4 disques Quivogne NEUVE.  
 1 Tracteur MF 3630, 1 remorque 8T. , 2 MF 3080,  
**Ce matériel est arriver a Braza et dédouner.**  
 Possibilité de vente, depuis la France, de tracteurs, charrues, remorque, cover crop.  
 Contact : Brazza. M. Alama : 06 66 499 38  
 Contact : France M. Camille Gasdon : 0033 (0)2 40 55 56 21  
 E.mail : camille.gasdon@wanadoo.fr

Emeline Loubayi et les enfants Loubayi ont le profond regret d'informer amis et connaissances le décès de leur père nommé Loubayi Léon, survenu le lundi 24 mars 2014. La veillée mortuaire est organisée au domicile familial sis 31, rue Bouenza Talangai arrêt école Liberté L'inhumation est prévue pour ce vendredi 04 avril.



**EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"**





## LIVRE

# Les Balançoires, premier roman de Karine Yidika

**L'auteure a échangé avec le public dans le cadre des Vendredis du Livre et du Théâtre.**

L'œuvre a fait l'objet d'une première édition en 2009 par les Éditions Clé à Yaoundé, au Cameroun, dans la collection Clé de l'avenir. Dans ce roman jeunesse, écrit en français facile et avec un style limpide, l'auteure se confond avec la narratrice dans le texte, Lacara, qui raconte sa vie. Elle évoque à la fois son enfance joyeuse et très mouvementée, avec ses parents d'obédience chrétienne protestante, entre Brazzaville et Bangui, à la manière d'une balançoire effectuant des va-et-vient. Et cela, au plus fort des remous sociaux du début des années 1990.

Devant une salle comble, les écrivains Ernest Bompoma-Ikélé, Alima Madina, Willy Gom et Ramsès Bongolo ont décrypté l'œuvre par un jeu de regards croisés, à la grande satisfaction du public. Celui-ci a échangé avec l'auteure, la félicitant pour son courage et la maîtrise du sujet. Kharine Yidika, répondant aux questions, a avoué qu'elle écrivait, entre autres, «pour partager ses peines et ses joies». Les peines, elle en parle dans son œuvre avec un clin d'œil fait aux enfants de la rue dont elle plaint le sort, car qu'ils ne peuvent bénéficier ni de l'amour filial ni d'une bonne éducation.

Les Balançoires, le premier roman de Kharine Yidika, comporte sept chapitres (94 pages). Publié en 2009, ce roman était inconnu du public qui l'a découvert à la faveur des Vendredis du Livre et du Théâtre. L'œuvre est disponible à la librairie des Dépêches de Brazzaville.

Hermione Désirée Ngoma

## EXPOSITION

# Des photos et des décorations murales présentées à l'Espace Jarrot de Brazzaville

**L'exposition artistique, organisée dans ce centre d'accueil pour les enfants de la rue, situé à Bacongo dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, est l'œuvre de José Ramambass avec l'assistance des enfants de la rue.**

En séjour à Brazzaville pour la troisième fois, José Ramambass est un artiste espagnol, membre de la fondation espagnole Almayouda qui pilote le projet. La première fois qu'il est venu à Brazzaville, pour le projet Bango, c'était en 2011. L'artiste et les enfants de la rue ont travaillé ensemble à ce projet avec trois centres à Brazzaville, puis trois autres centres à Kinshasa.

À Brazzaville, José Ramambass a travaillé avec l'Espace Jarrot, A&D et Ephata. À Kinshasa, il a collaboré avec VTA, Libosso Mwana et Matarello. Après avoir travaillé avec les enfants en 2012 à ce projet, il a exposé ses pro-

duits liés au projet, notamment des livres, à l'Institut français du Congo. Avant d'exporter son projet dans la partie nord du Sri Lanka en Asie. Toujours en 2012, il a exposé ce même projet réalisé à partir du travail des enfants de Brazzaville, de Kinshasa et ceux du Sri Lanka, à Madrid dans un des musées Afro. Et, en septembre, il a exposé dans une galerie de New York. José Ramambass a ensuite poursuivi avec le projet Bango.

C'est ainsi que de retour à Brazzaville, il a eu l'idée de transformer la salle d'exposition de l'Espace Jarrot pour y organiser cette exposition réalisée par les enfants de la rue. « Nous avons utilisé des photos du premier projet. Les enfants ont fait des caricatures, la décoration, les encadrements. On a essayé d'utiliser la carte de l'Afrique. C'est une carte un peu spéciale, parce qu'elle porte les ethnies et les langues de l'Afrique.

Conjointement, il y avait un autre projet sur le Vatican. Puisqu'il y avait cinq enfants qu'on avait ciblés, par rapport au premier projet et on leur avait donné la possibilité de suivre une formation de photographie. Aujourd'hui ces enfants sont devenus des photographes. Nous avons apporté à ces cinq enfants, des caméras pour des images vidéo. Pendant un mois, ils vont faire des films. Ce sera un documentaire que je produirai sur les enfants de la rue. Ce documentaire s'intitule : Bango », a-t-il expliqué. Notons que ce projet est patronné par la fondation espagnole Almayouda, tout comme le premier projet. Cette fondation a une représentation en Afrique qui s'appelle Salissa. Cette fondation, présente à Brazzaville et à Kinshasa, ne traite pas que des projets culturels, mais aborde bien d'autres domaines.

Bruno Okokana

## BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

## Les encadreur techniques en formation

**Les techniciens de la discipline réactualisent leurs connaissances à la faveur d'un séminaire qui s'est ouvert le 31 mars à Brazzaville et prendra fin le 6 avril.**



Une démonstration des athlètes

Ce séminaire de formation est la toute première activité organisée à l'endroit des encadreur techniques de la discipline, depuis qu'elle a été choisie parmi les sports de démonstration aux onzièmes Jeux africains. Les séminaristes viennent des départements de la Sangha, de la Bouenza, de Pointe-Noire et de Brazzaville. La R.D Congo est également représentée. Ce qui donne à ce séminaire un caractère international.

La formation portera notamment sur la conduite d'une séance d'entraînement de la Boxe des Pharaons rénovée, l'appropriation du programme technique de préparation, avant d'évoquer la préparation aux Jeux africains de l'année prochaine. Ces thèmes seront développés par des experts nationaux dont le président de la Fédération congolaise de cet art martial, Jean Samba, qui est par ailleurs rénovateur de la discipline.

Après la théorie viendra la pratique puisque le jour de la clôture, les encadreur techniques seront soumis à une évaluation technique. Ce qui permettra aux formateurs de se faire une idée sur ce que les séminaristes auront retenu de cette formation avant qu'ils ne regagnent leurs localités respectives pour y poursuivre leurs acquis. « Il est nécessaire de former les encadreur techniques qui à leur tour iront former les athlètes qui seront à l'honneur lors des Jeux africains », a-t-il déclaré. Encore que la campagne de préparation des boxeurs des Pharaons aux Jeux africains avait déjà été lancée, le 25 janvier à Brazzaville. Ce même jour, Jean Samba indiquait qu'une commission technique avait été mise en place pour la détection des talents.

Rominique Nerplat Makaya

## BOXE

# Alain William Okoko Colv dénonce la léthargie au sein de la fédération nationale

**La non-convocation du Conseil fédéral inaugural, l'absence de réunions de boxe mais aussi la prise de décisions unilatérale par le président de la fédération, qui n'a aucune perspective pour préparer les Jeux africains, sont autant de maux dénoncés par le troisième vice-président de la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe).**

Alain William Okoko Colv estime que la boxe congolaise est vouée à une mort programmée. Et pour la sauver, le troisième vice-président de cette fédération demande au président de la Fécoboxe, Richard Mouambouma, de convoquer dans de brefs délais, le conseil fédéral inaugural en vue d'analyser les stratégies devant remettre sur le ring les pugilistes congolais. « L'immobilisme de la Fécoboxe constaté avec une grande amertume par la quasi-totalité des conseillers fédéraux, se caractérise entre autres, par la non-tenue des réunions depuis la mise en place du bureau exécutif, la prise de décision unilatéralement sans associer les membres du bureau exécutif, aucune perspective envisagée dans les préparatifs des 11<sup>e</sup> Jeux africains, autant de signes qui prouvent que le noble art congolais est en perdition », a commenté Alain William Okoko Colv.

Le conseil fédéral qui est l'organe

de conception de la fédération, doté de pouvoirs pour contrôler le bureau exécutif, devrait selon lui, se retrouver pour examiner et analyser aussi la gestion financière des quatre mois du président sortant, Patrice Libali Mokoulango, bénéficiaire d'une subvention du ministère des Sports et de l'Éducation physique. « Ainsi qu'en est-il de la somme



Alain William Okoko Colv

dont seraient bénéficiaires les ligues de Brazzaville et de Pointe-Noire qui n'auraient rien reçu », s'est-il interrogé ? Promettant de saisir la Chambre de conciliation

et d'arbitrage du sport pour détournement des fonds de celui qui était pressenti pour remplacer Marie Magloire Dambenzet. Il a, par ailleurs, demandé aux conseillers fédéraux de veiller sur la gestion de la boxe au Congo en faisant confiance à un ancien boxeur lors de la prochaine olympiade. Réagissant sur les préparatifs des Jeux africains, le troisième vice-président de la Fécoboxe estime que la fédération doit se mettre au travail en procédant à un regroupement des boxeurs et cadres techniques à Brazzaville et Pointe-Noire puis dans les départements, afin d'assurer une bonne prise en main des pugilistes avant l'organisation des championnats nationaux. La compétition, a-t-il souhaité, concernera les champions et vice-champions de la saison 2012-2013 et les boxeurs Diables rouges qui n'avaient pas participé au championnat de la ligue pour des raisons de santé. « Évitez de gérer la boxe de façon sporadique. Car la boxe ne doit pas exister seulement lorsqu'il y a des voyages ou un événement qui pointe à l'horizon. Bien au contraire elle doit nous réunir pour éduquer, protéger et façonner les jeunes talents pour faire honneur à la nation », a commenté Alain William Okoko Colv.

James Golden Eloué



## CONVENTION DE L'OPPOSITION

## Entre devoir de responsabilité et distraction

**D'après Vital Kamerhe, ce forum est censé proposer à la majorité présidentielle et à la Ceni d'autres voies que celles de l'affrontement et du mépris des droits démocratiques ou de révision constitutionnelle.**

C'est avec pompe que l'opposition représentée par la plate-forme « Sauvons la RDC » a ouvert lundi à la salle Notre-Dame-de-Fatima sa convention destinée à donner sa position officielle par rapport aux enjeux politiques de l'heure. Pendant trois jours, soit du 31 mars au 2 avril, cette frange de l'opposition est tenue de fixer les esprits par rapport à sa lecture des conclusions ayant sanctionné dernièrement la masse de la majorité présidentielle à Kingakati. L'évènement vaut certes la chandelle mais d'aucuns s'interrogent déjà sur l'efficacité des recommandations qui en résulteront. Déjà à l'ouverture, quelques opposants membres de la plate-forme ont manifestement exprimé leur dépit face à la tournure que prenaient les événements, à savoir le glissement vers le règlement des comptes.

En effet, les discours tenus en cette journée inaugurale par Vital Kamerhe et Martin Fayulu, respectivement président national de l'UNC et coordonnateur des Forces acquises au changement (FAC), ont été fortement critiqués par quelques opposants membres de la plate-forme. C'est notamment le cas de Stève Mbikayi du parti travailliste qui redoute que ces assises ne virent au règlement de compte sur fond d'attaques personnelles, allusion faite aux discours virulents de deux précités ciblant des personnalités bien connues. Cette façon de faire s'écarte, d'après lui, de l'idéal de l'opposition qui devrait plutôt saisir cette opportunité pour essayer de consolider son unité en faisant front contre les velléités de révision constitutionnelles manifestées par la majorité.

Certains cadres de l'opposition ayant pris part à l'ouverture de ce forum craignent

que leur plate-forme oublie l'essentiel de son combat politique pour se perdre dans une rhétorique truffée des critiques acerbes contre le pouvoir en place. D'autres voient dans la fixation faite sur la révision constitutionnelle une façon de contourner le déficit des matières au sein d'une opposition plutôt obnubilée par l'alternance en 2016 sans se donner les moyens de sa politique. Pour cette opinion, le débat sur la révision constitutionnelle distrait l'opposition qui aura plus à gagner en se concentrant sur son unité tout en développant des stratégies électorales plausibles en vue de parvenir à cette fin. À l'heure où la Ceni se déploie dans le cadre de l'évaluation de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles sur fond de renouvellement du personnel électoral dans les provinces, l'opposition paraît ne pas être très regardant sur ce qui se fait. Et pourtant, c'est à ce niveau qu'elle est censée être plus entreprenante pour déjouer tous les pièges qui pourraient se dresser sur son chemin. Mais hélas !

## Des concertations bis

Alors que s'ouvraient les travaux à Fatima, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD/KML) a claqué la porte évoquant une « désorganisation ». En fait, c'est sous forte tension que s'ouvre cette Convention de la plate-forme « Sauvons la RDC » même si ses initiateurs tentent de jouer à l'apaisement. Pour Vital Kamerhe, il s'agira au cours ces assises « de passer à la loupe au sein des différents groupes thématiques les dossiers urgents de la République, pour qu'en tant qu'opposition



Une réunion de l'opposition constructive, nous puissions non seulement critiquer ce qui n'a pas été fait mais apprendre à nous oublier pour être au service de la Nation ». En fait, le président de l'UNC pense que ce forum est censé « proposer aux partenaires politiques de la majorité et à la Ceni d'autres voies que celles de l'affrontement et du mépris des droits démocratiques ou de révision constitutionnelle ».

Avec ses groupes thématiques et ses commissions, le forum de Fatima débouchera, à coup sûr, sur des recommandations dont il faudra relativiser la portée étant entendu qu'elles n'engageront que leurs seuls auteurs. En l'absence de certaines forces reconnues de l'opposition telles que l'UDPS, le MLC et tant d'autres, ce forum risque de passer à côté de l'objectif, pensent maints analystes. Quelles incidences pourraient avoir les conclusions de ce forum sur l'actuel débat constitutionnel lancé par une majorité présidentielle qui a fini de croire en ses propres capacités de porter seul l'idéal démocratique ? Dieu seul sait. Entretemps la proposition de la Ceni portant sur le scrutin indirect pour l'élection des députés provinciaux, un schéma qui rend ipso facto l'obligation d'une révision constitutionnelle, la Convention de Notre-Dame-de-Fatima risque de s'avérer à terme, si on n'y prend garde, une perte de temps et d'énergies.

Alain Diasso

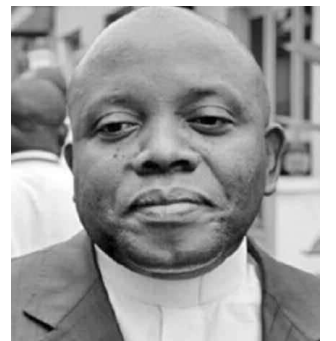
## ASSEMBLÉE NATIONALE

## L'abbé Malu Malu échappe à une interpellation

**Réunis lundi dans une plénière frappée du huis clos, les élus du peuple ont rejeté l'initiative de leur collègue Émery Okundji visant l'interpellation du président de la Ceni.**

Attendu cette semaine à la chambre basse du Parlement où il devait être auditionné au sujet de sa gestion administrative et financière, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a finalement été exempté de cet exercice pour le moins périlleux. Les députés qui, au départ, étaient chauds à l'idée d'entendre l'abbé Apollinaire Malu Malu ont dû se rétracter après la plénière à huis clos tenue le 31 mars. Un dénouement que n'apprécie guère l'initiateur de l'interpellation, le député Émery Okundji qui estime que son institution venait là de rater une occasion en or de permettre au peuple congolais d'être notamment informé sur tout ce qui a trait à la gestion du fichier électoral. Le refus par l'Assemblée nationale d'auditionner l'abbé catholique ouvrirait, d'après le député des Fonus, « la voie à des dérapages incontrôlables dans le déroulement du processus électoral 2013-2014 ».

Pourquoi la plénière a-t-elle refusé d'acquiescer à la requête du député Émery Okundji ? En tout cas, il a été démontré noir sur blanc que la Constitution du pays était muette quant à la procédure d'interpellation du président de la Ceni à l'Assemblée nationale. Aucune disposition constitutionnelle ni réglemen-



Abbé Apollinaire Malu Malu

taire ne confère à la chambre basse le droit d'auditer la Ceni en tant qu'institution indépendante d'appui à la démocratie. Au-delà, l'Assemblée nationale n'est pas compétente pour sanctionner le président du bureau de la Ceni dans l'hypothèse où il n'aurait pas convaincu l'institution dans sa prestation.

Le député Émery Okundji tenait à ce que l'abbé Malu Malu puisse être entendu au sujet de l'état du fichier électoral, du serveur central, de la localisation du serveur de sauvegarde, de la gestion des doublons, de la cartographie des bureaux de vote, etc. Ceci en vue, dit-il, de garantir la transparence des élections transparentes et crédibles, de manière à éviter ne pas retomber dans les erreurs de 2006 et 2011. Nonobstant les limites d'ordre constitutionnel relatives à la gestion administrative et financière de la Ceni, l'Assemblée nationale pense qu'il y a moyen de les contourner en s'adressant à la Cour des comptes, seule compétente en cette matière. Dans le cas d'espèce, rien de tel n'a été envisagé.

A.D.

## SÉNAT

## Examen du projet de loi sur la révision du Code de la famille

**Le Code de la Famille en vigueur contient encore de nombreux obstacles à l'épanouissement intégral de la femme, mais aussi, des contrariétés aux conventions internationales en matière de protection et de promotion des droits de la femme et de l'enfant dont la RDC est signataire.**

Face aux impératifs de l'heure, il temps que la loi n° 87-010 du 1eraout 1987 portant Code de la famille soit révisée. Le plaidoyer de la ministre du Genre, de la famille et de l'enfant, Geneviève Inagosi, sur la révision dudit Code porte déjà ses fruits. Le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 87-010 du 1eraout 1987 portant Code de la famille déposé sur la table de la chambre haute du Parlement a été déclaré recevable par le président du Sénat, Léon Kengo Wa Dondo. Elle est maintenant sous examen à la commission politique, administrative et judiciaire de ladite chambre.

L'actuel projet de loi qui devra remplacer l'ancien Code de la famille, à en croire la ministre du Genre, de la famille et de l'enfant lors de sa présentation devant les sénateurs, comporte seulement quatre articles. Il s'agit des



Geneviève Inagosi, ministre du Genre, de la famille et de l'enfant

dispositions modifiées, soit 329 articles à modifier; des dispositions nouvelles ou insérées, soit 7 articles; des dispositions abrogées ou supprimées, soit 35 articles et des dispositions finales. Pour Geneviève Inagosi, la révision du Code de la famille vise « à mettre un terme à la discrimination à l'égard de la femme et à promouvoir ses droits ainsi que ceux de l'enfant par la suppression de tous les obstacles à la pleine capacité juridique de la femme ».

Le nouveau texte portant modification du Code de la famille tient cependant à la réaffirmation de la famille comme cellule de base de la société,

conformément aux prescrits de l'article 40 de la Constitution; à la suppression de l'autorisation maritale afin de la pleine capacité juridique de la femme, pour l'atteinte de la sécurité juridique et judiciaire; à la stabilité du ménage La nouvelle loi sur le Code de la famille tiendra également compte de l'exigence du respect et de la considération mutuels des époux; de la gestion concertée des époux aux charges du ménage; de l'intérêt supérieur de l'enfant en matière d'adoption, de succession et des libéralités, notamment par le choix du liquidateur parmi les enfants en matière d'héritage et de succession; de la réduction des pouvoirs du conseil de famille pour éviter d'annihiler l'autorité parentale et de fragiliser l'unité conjugale. Aussi faudra-t-il reconnaître que la nouvelle loi fait des propositions en ce qui concerne notamment quelques concepts tels que le remplacement, dans le texte, du tribunal de paix par le tribunal pour enfant, partout où cela est requis; l'actualisation de toutes les unités et valeurs monétaires des amendes.

Aline Nzuzi

## AFRIQUE DE L'EST

## Bientôt une cinquième conférence sur le pétrole et le gaz

**La rencontre de haute portée sera axée notamment sur les opportunités en amont, à savoir la superficie ouverte, les appels d'offres, les nouveaux projets, les investissements pétroliers et gaziers, les principaux acteurs et les stratégies d'entreprise ou d'État au sein de cette région.**

Du 28 au 30 avril, Global Pacific & Partners organise à l'hôtel intercontinental de Nairobi, au Kenya, la cinquième conférence sur le pétrole, le gaz/GNL et l'énergie consacrée à l'Afrique de l'Est. Cette rencontre annuelle permettra de rendre disponibles des nouvelles perspectives exclusives sur les possibilités en amont dans la région de l'Afrique de l'Est en forte croissance dans le secteur pétrolier et gazier. C'est une région qui compte quinze pays couvrant l'ensemble du potentiel onshore et offshore, de l'Érythrée à l'Afrique du Sud, en passant par les îles Mascareignes. Dans un communiqué, African press organization indique que la première journée, qui sera marquée par le cinquième exposé stratégique du Dr Duncan Clarke portant sur l'Afrique de l'Est, fournira des informations-clés sur l'activité pétrolière et gazière des entreprises en amont, les gouvernements, les compagnies pétrolières nationales et les stratégies d'octroi de licences.

Les acteurs professionnels des secteurs de l'énergie et du pétrole en Afrique de l'Est; la superficie, actifs, stratégies et investissements; les acteurs mineurs, indépendants et supergrands; le Onshore/offshore : du Soudan à l'Afrique du Sud ainsi que les compagnies pétrolières nationales et étrangères constituent donc les principaux points-clés de la cinquième conférence sur le pétrole et le gaz consacré à l'Afrique de l'Est, à l'issue de laquelle sera célébré, le 29 avril, le soixante-deuxième dîner PetroAfricanus. Pour rappel, la quatrième conférence organisée en 2013 a connu la participation de plus de trois cent cinquante hauts dirigeants et trente-six exposants.

Gypsie Oïssa Tambwe



## PROCESSUS ÉLECTORAL

## L'opposition politique peaufine ses contre-propositions

**La clôture des assises de la plate-forme « Sauvons la RDC », prévue ce 2 avril, fixera définitivement l'opinion sur la position de l'opposition face aux questions brûlantes de l'heure.**

La convention de l'opposition politique congolaise réunie au sein de la plate-forme « Sauvons la RDC » a démarré lundi avec l'ambition de présenter des alternatives aux hypothèses de la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et à la situation générale du peuple congolais. Pendant trois jours, les délégués des partis politiques membres vont réfléchir sur plusieurs thématiques avant de donner leur position définitive quant à certaines questions importantes. Ces assises vont définitivement fixer l'opinion sur l'avenir des élections municipales, urbaines et locales.

Le discours du président de l'Union pour la Nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe, à l'ouverture de la convention, a donné le ton des matières retenues dans les différents groupes thématiques. Il a fait mention de la lourde responsabilité de sa famille politique face à l'immense devoir d'amener le peuple à l'exercice de ses droits politiques mis en cause actuellement. Tout en réaffirmant



Quelques cadres de la plate-forme

la détermination de l'opposition à faire bloc contre les tentatives de révision de la Constitution, il a également été révélateur du souci de ce groupe d'apporter des contributions positives permettant de garantir la paix sociale.

« Nous devons ainsi passer à la loupe au sein des différents groupes thématiques les dossiers urgents de la République, pour qu'en tant qu'opposition constructive et société civile responsable, nous montrions à notre peuple et au monde que nous pouvons non seulement critiquer ce qui n'a pas été fait mais aussi et,

surtout, proposer ce que nous ferions et ferons demain », a déclaré Vital Kamerhe. Loin de confondre l'adversité politique et l'animosité, il note que le triomphe contre toute velléité de balkanisation passe nécessairement par l'union de tous les Congolais. « Il nous faut comprendre qu'un pays exposé ou miné par des querelles intestines des individus et des agendas personnel est inéluctablement appelé à disparaître ou à s'enfoncer dans la dépendance des autres », a-t-il précisé. Au sujet de la feuille de route de la

Céni, le président de l'UNC a estimé que l'institution chargée de piloter le processus électoral congolais ne doit se donner d'autre mission que celle de respecter la volonté du législateur en se déployant dans le cadre tracé par celui-ci. Il reproche à la Céni d'avoir proposé le changement du mode de scrutin en mettant en avant, pour ce faire, les raisons qu'elle ne pouvait pas évoquer à l'époque, à savoir les questions budgétaires. « La liberté comme la démocratie n'ont pas de prix. Si nous sommes prêts à donner notre vie pour elles, à plus forte raison nous ne pourrions pas nous saigner pour trouver les moyens nécessaires et éviter ainsi ce saut dans l'inconnu qui va, au regard des positions clairement exprimées par l'Église catholique, l'Église protestante, la société civile des onze provinces, l'opposition politique, nous ramener dans des troubles que personne ne souhaite en ce moment où nous avons d'autres défis à relever », a-t-il ajouté.

Vital Kamerhe, qui s'adressait aux participants à la convention de l'opposition et aux nombreux autres invités, estime que la Céni a offert un schéma qui outrepassait ses propres prérogatives, car rendant ipso facto l'obligation d'une révision constitutionnelle, il en-

traînerait le pays dans les routes sinueuses de la discorde nationale. C'est donc dans le souci de trouver des voies démocratiques pour amener le peuple congolais à la victoire sur les grandes adversités qui l'assaillent, notamment la pauvreté avec son corollaire, la misère généralisée, que les forces de l'opposition ont été appelées à la rescousse.

L'issue des assises de Kinshasa déterminera finalement l'orientation que l'opposition veut donner aux préparatifs de la troisième législature. À en croire Kamerhe, il sera question de « proposer aux partenaires politiques de la majorité et à la Céni d'autres voies que celles de l'affrontement et du mépris des droits démocratiques ou de révision constitutionnelle ». Dans la même logique, il a appelé les participants à se pencher sur la corrélation que le pouvoir et la Céni semblent établir comme obligatoire entre le recensement et l'organisation des élections locales. En définitive, a-t-il expliqué, vous avez une lourde responsabilité de formuler des contre-propositions qui rassemblent toutes les filles et tous les fils du Congo, et d'éviter d'offrir au monde une image d'une classe politique qui est faite pour ne jamais s'entendre.

Jeannot Kayuba

## ENVIRONNEMENT

## L'exploitation illégale des forêts reste un problème énorme

**Le constat est de six nouvelles études menées par Chatham House.**

Des recherches effectuées en 2012-2013 en République démocratique du Congo, République du Congo, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Inde, la Corée du Sud et Thaïlande par Chatham House notent que quoiqu'il y ait quelques signes de progrès, l'exploitation illégale des forêts reste un énorme problème. Selon cette structure, en effet, « bien que des signes de progrès soient constatés en matière de réforme juridique, de transparence de l'information et de traçabilité, ils ne sont qu'embryonnaires dans de nombreux cas et leur évolution jusqu'à maturité nécessitera un effort considérable ». Ces études ont noté qu'en RDC, la proportion d'exploitation forestière illégale est estimée à 90%. « Chiffre qui témoigne de la mauvaise gouvernance du pays », a souligné Chatham House.

Le Conseil des relations étrangères américain a également noté que « des négociations en vue d'un Accord de partenariat volontaire (APV) sont en cours mais un effort important s'imposerait au préalable afin de mettre en place un cadre réglementaire complet, d'améliorer la transparence et d'assurer l'application efficace de la législation ».

Parlant de la République du Congo, Chatham House estime que 70% de l'exploitation forestière est illégale. « Bien qu'il y ait amélioration du ca-



Des grumes sur une remorque

dre réglementaire et législatif au cours de quelques dernières années, le pays reste confronté à d'importants problèmes d'application de la législation et de corruption », a estimé cette structure.

Cependant, selon ce bureau, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'exploitation forestière illégale est probablement de l'ordre de 70%. Le conseil a noté que le cadre juridique en place, bien que relativement solide, n'est pas efficacement appliqué et la filière souffre d'un manque grave de transparence de l'information.

Par contre, Chatham House compte la Thaïlande, la Corée du Sud et l'Inde parmi les principaux importateurs de bois et de produits bois de sources illégales. À l'en croire, les importations de bois et produits bois d'origine illégale de la Thaïlande, de

la Corée du Sud et de l'Inde sont estimées à 18%, 13% et 17% respectivement. Le bureau constate cependant une réelle prise de conscience du problème dans ces pays, et la Thaïlande a lancé des négociations formelles avec l'UE en vue d'un APV. Il est souligné que les plus récentes conclusions sont publiées dans quatre nouveaux rapports, dans le cadre du projet « Indicateurs de l'exploitation illégale des forêts et du commerce associé ». Démarré en 2006, son objectif est de mesurer la nature et l'étendue de l'exploitation illégale des forêts et du commerce connexe, ainsi que l'efficacité de la réponse des pouvoirs publics et du secteur privé dans plusieurs pays producteurs, transformateurs et consommateurs.

Lucien Dianzenza

## Décideurs, experts, société civile et chercheurs de haut niveau se concertent à Kinshasa

**Les questions liées à la croissance verte et aux stratégies de développement à faible émission de gaz à effet de serre sont au cœur des discussions qui se tiendront durant trois jours, soit du 1er au 3 avril, au Grand Hôtel Kinshasa.**

Selon les informations recueillies auprès de la Banque mondiale, co-organisatrice de l'évènement, en collaboration avec le Partenariat mondial LEDES et d'autres partenaires, il s'agit de deux ateliers importants qui sont organisés sous le haut patronage du gouvernement congolais. L'on annonce également la participation à ces assises du secteur privé et public mais aussi des ONG et partenaires au développement. L'objectif est de lancer un grand débat sur les liens entre croissance économique et gestion des ressources naturelles. Quant aux experts, ils profiteront de cette opportunité pour échanger sur les enseignements, car l'idée est d'arriver à une mise en commun des meilleures pratiques sur les stratégies de développement sobre en carbone. Ces ateliers de Kinshasa revêtent une dimension régionale. Il y a déjà eu un premier atelier régional du même genre en Indonésie en 2013, organisé par la Plate-forme de croissance verte (Green Growth Knowledge platform). Pour cette édition de Kinshasa, le thème retenu est « Les voies vers la croissance verte en Afrique ». Les travaux en ateliers se tiendront exactement du 2 au 3 avril.

Pour le 1er avril, soit un jour avant le début du forum, il est prévu le démarrage de l'atelier régional de Partenariat LEDES en Afrique toujours dans la capitale congolaise. Il est important que les échanges entre experts régionaux dans les programmes de développement à faible émission de gaz à effet de serre permettent l'identification et la planification des activités prioritaires du Partenariat LEDES Afrique. En définitive, pour les organisateurs, les participants vont explorer la pertinence du concept de croissance verte à l'aune du contexte régional, faciliter le dialogue et le partage de connaissances entre décideurs politique. Enfin, il est également question de réfléchir plus sérieusement sur les pistes concrètes de mise en œuvre de la croissance verte.

Laurent Essolomwa



## TRANSPORT EN COMMUN

## Le gouvernement lance un projet dénommé « Esprit de vie »

Dans le cadre d'un partenariat, il s'agit d'un projet qui permettrait de remplacer les bus Mercedes 207 communément appelés « Esprit de mort » qui font beaucoup d'accidents dans la ville-province de Kinshasa.

La treizième réunion de la troïka stratégique de l'exercice 2014 a également centré les discussions sur l'acquisition des minibus par le gouvernement, lesquels minibus sont censés remplacer les Mercedes 207 dans le cadre d'un partenariat avec les propriétaires desdits véhicules. Ce qui permettrait, à en croire la troïka, de créer une classe moyenne autour du secteur des transports urbains et de professionnel de ce secteur. Pour ce faire, le ministre des Transports et voies de communication et le ministre délégué aux Finances ont été responsabilisés par la troïka en vue d'une gestion efficiente de ce projet qui devra effectivement améliorer les conditions de transport des personnes et des biens dans la ville-province de Kinshasa. Au sujet de la paie des agents et fonctionnaires de l'État, la troïka a annoncé la fin de l'opération dans la ville de Kinshasa et sa poursuite dans les provinces, en l'occurrence, les territoires non encore bancarisés. « Quant au processus de bancarisation, il se poursuit », précise la troïka.

## Baisse du cours de cuivre

La baisse du cours de cuivre constaté au cours du mois de mars a aussi préoccupé les membres de la troïka stratégique qui estiment qu'il peut avoir des conséquences tant sur le niveau des recettes publiques que sur les projections de la croissance économique tel que présenté par le ministre des Mines. Pour

booster la production, le ministère met en œuvre des stratégies permettant d'exporter d'autres minerais comme la cassitérite, le coltan et l'or en vue d'améliorer la résilience globale du secteur. Situation économique et financière Sur le plan international, après deux semaines de chute consécutive, le cours du cuivre a rebondi de 2,30%, tandis que le prix du cobalt est resté inchangé, soit 33.670,35 \$ USD. Au 28 mars, le marché des produits pétroliers a enregistré une hausse de +0,91% (107,97 USD) à Londres, et de +2,1% (101,46 USD) à New York. À l'exception du riz, les principaux céréaliers ont également connu une hausse, soit 710,50 (+1,14%) pour le blé et 180,31 (+2,35%) pour le maïs. Au niveau national, le solde brut d'opinions renseigne un optimisme des chefs d'entreprise, étant donné que le mois de février 2014 s'est soldé avec +20,1%, contre +21,9% en janvier 2014. Le cadre macroéconomique est demeuré stable avec un repli du niveau général des prix intérieur.

Par contre, le solde provisoire des opérations financière de l'État, au 28 mars, a affiché un déficit de 45,8 milliards de CDF, résultant de recettes de 207,0 milliards CDF, et des dépenses de 252,8 milliards CDF. Il y a lieu de signaler que la troïka stratégique du 31 mars a connu la participation du ministre des Transports et voies de communication qui assure l'intérim du ministre de l'Économie et commerce, le ministre des Mines, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des finances ainsi que le gouverneur de la Banque centrale du Congo.

Gypsie Oïssa Tambwe

## PROVINCE DU MANIEMA

## Baisse de 60% du prix du riz

L'exploit est attribué au programme pour la réhabilitation de l'agriculture dans cette province (Piram) qui est exécuté depuis trois ans.

La baisse du prix du riz dans la province du Maniema a été notifiée au cours de la réunion d'évaluation du programme pour la réhabilitation de l'agriculture au Maniema (Piram) qui s'est tenue, le 29 mars, dans cette province de l'est de la RDC. Le gobelet de riz est passé de 250 francs congolais, soit 0,27 USD à 150 francs congolais (0,16 USD) à la satisfaction de la population consommatrice.

Évaluant le Piram à cette occasion, Rasha Omar, chargée de programme du Fonds international pour le développement agricole, a relevé les difficultés rencontrées dans l'exécution de ce programme caractérisées notamment par le retard dans la réhabilitation des routes, le nombre insuffisant des voies de desserte agricole réhabilitées ainsi que le retard accumulé dans la réhabilitation de la route nationale n°31 qui est la difficulté la plus importante et la plus contournable de ce programme. « Au sujet de la Route nationale N°31, je crois que c'est essentiellement un problème d'organisation entre la Direction générale et provinciale de l'Office de route pour que les travaux soient suffisamment approvisionnés en carburant et en ciment », a-t-elle déclaré à la presse, tout en déplorant les nombreuses ruptures de stocks non justifiées observées durant ces trois ans, pourtant l'argent avait été payé conformément à l'avancement des travaux.

Depuis le démarrage de ses activités en RDC, le Fonds international du développement agricole (Fida) a financé six projets gouvernementaux dont trois ont déjà été clôturés. Les trois autres projets concernent le développement agricole, des infrastructures routières et des services sociaux de base, à savoir la construction des écoles, des hôpitaux et des points d'adduction en eau potable. Ce sont des projets qui sont exécutés dans le territoire de Bumba et l'hinterland de Mbandaka dans la province de l'Équateur, à Isangi et Basoko dans la Province Orientale ainsi que dans quatre bassins de production au Maniema.

Fondé en décembre 1977, le Fida compte 165 États membres dont 49 pays africains depuis le 20 juillet 2006. Il a pour mission unique d'éradiquer la pauvreté et la faim dans les zones rurales des pays en développement. Il aide les populations rurales pauvres à améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et accroît leurs revenus et renforce leur capacité de résistance. En outre, le Fida défend la cause des femmes et des hommes ruraux pauvres, grâce à son orientation multilatérale.

G.O.T.

## TENTATIVE DE MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

## Le RCDN lance la campagne « Tu touches le 220, j'applique le 64 »

Après son lancement, l'activité se poursuivra de porte-à-porte dans toutes les communes de la ville-province de Kinshasa.

Le secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCDN), Moïse Moni Della Idi, lance, à partir du 4 avril, une campagne de mobilisation et sensibilisation de la population ainsi que d'éveil de conscience patriotique et d'explication des articles-clés de la Constitution. Dénommée « Tu touches le 220, j'applique le 64 », cette campagne s'oppose à la révision des articles verrouillés de la Constitution.

Dans ses objectifs, le RCDN vise à faire comprendre à la population les grands enjeux de l'heure, notamment la tentative de modification de certains articles de la Constitution, afin de lui permettre de mener un contrôle citoyen sur la conduite des affaires de l'État, en général et les débats au sein du Parlement tout au long de la session en cours, en particulier.

Cette campagne « citoyenne, patriotique et pacifique » qui débuté le 4 avril ira jusqu'à la fin de la session parlementaire. Alors que le coup d'envoi se fera à la place de la gare centrale, dans la commune de la Gombe. Selon la stratégie arrêtée par le RCDN, les acteurs de cette campagne feront le porte-à-porte dans les différentes municipalités de la capitale congolaise afin d'atteindre le plus grand nombre d'individus.

## Le 220 contre le 64

L'article que le RCDN veut protéger,



Le secrétaire général du RCDN, Moïse Moni Della

le 220, est, en effet, parmi les dispositions verrouillées de la Constitution. Selon cet article, la forme républicaine de l'État, le principe du suffrage universel, la forme représentative du gouvernement, le nombre et la durée des mandats du président de la République, l'indépendance du pouvoir judiciaire, le pluralisme politique et syndical ne peuvent faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle.

Alors que la majorité au pouvoir tente de toucher à certaines dispositions de la Constitution, l'opposition politique, au sein de laquelle le RCDN joue un grand rôle et se compte parmi les regroupements représentatifs, montre déjà

sa crainte de voir toucher les articles verrouillés.

Dans cette optique, ce parti prend le devant et prévient. Moïse Moni Della et le RCDN menacent d'avoir recours à l'article 64 de la Constitution qui dit que « Tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution... »

Dans la correspondance adressée au gouverneur de la ville-province de Kinshasa dont copies ont été réservées au ministre de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières ainsi qu'aux certains ambassadeurs accrédités en RDC, le secrétaire général du RCDN, s'appuyant sur l'article 26 de la Constitution relatif au régime d'information, étale les arrangements arrêtés par son parti en rapport avec cette campagne et pense que l'autorité accompagnera cette action, comme exigée par la Constitution.

Cet article de la Constitution stipule, en effet, que « la liberté de manifestation sur les voies publiques ou en plein air impose aux organisateurs d'informer par écrit l'autorité administrative compétente ». De son côté, le secrétaire général du RCDN rassure sur la prise des dispositions afin de permettre à cette campagne de se dérouler dans le calme et le respect des textes en vigueur au pays.

Lucien Dianzenza

## CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

## Le quota de 30% réservé à la femme bientôt une réalité au Secrétariat général au Développement rural

La représentativité de la femme, quoique des lois existant prônent la parité et l'égalité des chances, pose toujours problème. C'est la raison pour laquelle la législation en vigueur accorde 30% aux femmes dans les instances de prise de décision.

Au ministère de l'Agriculture et développement rural, les efforts sont fournis pour atteindre cet objectif. Lors de la clôture du mois de la femme au sein de ce ministère, le secrétaire général au Développement rural, Georges Koshi, a rassuré que ce rêve deviendra bientôt une réalité. « Pour ce qui est du respect des quotas de 30% tel que préconisé par la législation en vigueur, un effort sera fourni dans les jours à venir pour que ce rêve devienne une réalité dans notre administration », a-t-il affirmé.

En revanche, tient-il à préciser, les femmes ne doivent en aucune manière ignorer que le respect des quotas doit s'asseoir sur la méritocratie, la bonne performance professionnelle et le savoir-faire. S'adressant à ses collègues hommes qui pensent que la question du genre ne concerne que la femme, le secrétaire général Georges Koshi apporte cette précision : « Le terme genre n'est ni l'expression de remise et reprise de responsabilités homme-femme

pour que nous leur jetons des peaux de banane compromettant ainsi leur avenir. C'est plutôt un cadre idéal de complémentarité pour un développement équilibré et harmonieux que nous attendons de tous nos vœux. Changeons donc notre perception de cet être, partenaire du développement avec qui nous devons chaque jour cheminer ».

Parlant des violences faites aux femmes et aux jeunes filles, Georges Koshi pense que ces violences décriées aujourd'hui devraient interpeller toutes les femmes pour « qu'ensemble vous puissiez vous lever pour dire non à toutes ces formes de déshumanisation de la femme. Vous devriez vous organiser en un véritable lobby pour que les auteurs de ces violences soient arrêtés et traduits en justice conformément à la loi ».

Dans la politique du développement de la RDC, Georges Koshi affirme que la femme rurale a un rôle déterminant à y jouer. Il faudra alors lui réserver une attention soutenue. « Cela présuppose pour vous qui œuvrez dans l'administration du développement rural un amour du travail bien fait, le sens élevé du patriotisme, le culte de l'excellence et de méritocratie », a-t-il dit.

Aline Nzuzi



## DIVISION 1

## Premier succès de DCMP à la manche retour sur Tshinkunku

**Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a enregistré sa première victoire depuis le début de la phase retour de la 19e édition du championnat national de football -Division 1-.**

Le team vert et blanc de la capitale a battu, le 27 mars, au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove, l'US Tshinkunku de Kananga (Kasaï Occidental) par quatre buts à trois en match remis de la 12e journée du groupe B. C'était en quelque sorte la revanche des Immaculés de Kinshasa sur les Bilembi (Chasseurs) du Kasaï Occidental vainqueurs de la première confrontation par zéro but à un.

Ce jeudi-là dans une rencontre à huis clos (décision de la Linafoot pour les incidents du match contre V.Club), les joueurs du coach franco-serbe Lazar Milosevic ont rapidement ouvert le débat en ouvrant le score dès la 3e minute par le défenseur central international et capitaine Beaubo Ungenda Muselenge de la tête. Le Malien Mohamed N'Diaye a doublé la mise pour DCMP à la 26e minute également de la tête. Et Junior Ngandu a porté le score à trois buts à zéro pour les locaux à la 35e minute. C'est donc avec une avance significative de trois buts à zéro que DCMP est tranquillement allé en pause.

Mais au retour des vestiaires,



DCMP contre Tshinkunku au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa (photo Leopardsfoot.com)

Tshinkunku va faire douter les Immaculés apparemment poursuivis par un signe indien avec en plus la crise au niveau de ses dirigeants. À la 61e minute, Dito a réduit l'écart pour Tshinkunku. Et sept minutes plus tard, c'était le tour de Lusamba de marquer le deuxième but des Chasseurs venus de Kananga sur un penalty après une faute de main d'un joueur du DCMP dans sa surface de réparation. Après ce but, le coach Lazar Milosevic a remplacé Junior Ngandu par Serge Lofu Bongeli. Un coaching payant car l'ancien joueur de Mazembe et V.Club a inscrit le quatrième but du DCMP à la 70e minute. Le but de Balekelayi pour Tshinkunku à

la 87e minute n'a pas suffi à cette équipe d'arracher le point du nul. DCMP s'est ainsi fait peur, mais a fini par arracher son premier succès depuis la manche retour.

Avec cette victoire, DCMP atteint la barre de seize points en douze sorties. DCMP devrait affronter Shark XI FC le dimanche 30 mars au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove en 13e journée, avant la dernière journée du groupe face à Rojolu. Mais le match a été reprogrammé à une date ultérieure pour raison de sécurité, a-t-on expliqué. Dans ce groupe B, V.Club est premier, suivi de Sanga Balende et Lubumbashi Sport et Shark XI FC.

Martin Enyimo

## SCULPTURE

## Des œuvres de Freddy Tsimba exposées à Casablanca

**L'exposition « Afrique multiple : Visions multiples de l'art africain » réunit des œuvres d'artistes de premier plan, originaires de tout le continent africain.**

Les cimaises du Sofitel Casablanca Tour Blanche accueillent cet événement qui se tiendra les 4 et 5 avril. Des artistes du Sénégal, du Burkina Fasso, de l'Afrique du Sud, du Congo Brazzaville, de la

République démocratique du Congo, du Kenya, du Togo et du Maroc seront représentés à travers des installations, peintures, photographies et vidéos qui rendent compte des préoccupations actuelles et de la diversité d'un continent africain en pleine ébullition économique et culturelle. En dehors de Freddy Tsimba, les artistes dont les œuvres seront

présentées sont notamment Soly Cissé, Ayana Jackson, Saïdou Dicko, William Wilson, Ingrid Mwangi et Gastineau Massama. Cette exposition, apprend-on, s'inscrit dans le cycle d'expositions initié par Maroc Premium et Sofitel Luxury Hotels, pour mettre en lumière la production plastique du Maroc et de la région. Selon les organisateurs, cet événement exceptionnel prouve que Casablanca, ville née sous le sceau de la moder-

nité et de la mixité des cultures, est aussi un formidable lieu de rencontre et de dialogue pour les artistes de tout le continent.

Artiste-sculpteur, Freddy Tsimba a fait ses études à l'Académie des beaux arts de Kinshasa en option sculpture monumentale. Il travaille depuis lors le bronze et le ciment. L'artiste a présenté ses œuvres dans plus d'une cinquantaine d'expositions en Afrique, en Europe, au Canada et en Chine et a obtenu de nombreux prix et distinctions en France et au Canada. « Ma vraie école, même si j'ai fait les beaux-arts de Kinshasa, c'est la rue où je me fournis en abondance. Mes maîtres ont été les forgerons auprès desquels pendant 5 ans j'ai appris la technique du feu et de la soudure », explique le sculpteur congolais sur son site internet. L'artiste dénonce les tragédies engendrées par la guerre. Par ses sculptures expressionnistes morcelées et provocatrices, indique-t-on, il témoigne des questions essentielles de l'humanité et de ses réponses ravageuses et universelles.

Patrick Kianimi



L'artiste a présenté ses œuvres dans plus d'une cinquantaine d'expositions dans le monde

## MUSIQUE

## Lancement de l' « Année rumba » en trois actes

**Esquisse des manifestations à venir, la journée du 28 mars a été tout à l'honneur de ce genre musical au Centre Wallonie-Bruxelles, à commencer par la présentation de la publication Rumba Parade, recueil des partitions des « Morceaux Choisis » de la rumba congolaise en matinée suivie en soirée du vernissage de l'exposition photo de ses acteurs notables des deux rives du fleuve Congo. Et la cerise sur le gâteau, le concert Rumba parade offert par le groupe Etoko en guise d'illustration de cet art de vivre.**

De connivence avec la Délégation Wallonie-Bruxelles, l'Institut national des arts (INA) s'est décidé de tout mettre en œuvre pour préserver et promouvoir la rumba congolaise. Partie de l'inédite publication des onze partitions de tubes à considérer tels des classiques de la rumba congolaise, la célébration lancée de manière faste s'annonce pleine d'ambiance.

La panoplie d'activités inscrits dans l'agenda de l' « Année rumba » entend lui réserver une pleine visibilité. Il ne se passera désormais plus un mois sans un événement destiné à la revaloriser. Tout le reste de l'année 2014 sera émaillé de concerts, forums, expositions et d'un festival. Les rencontres participeront à tout un vaste programme qui a pour toile de fond un plaidoyer commun légitime : « inscrire la rumba au patrimoine mondial de l'Unesco ».

L'exposition ouverte au public depuis vendredi dernier se veut une belle illustration de son histoire au travers des photographies de certains ténors de la rumba qui ont contribué à lui donner ses lettres de noblesse. Aussi n'est-il pas surprenant de voir côte à côte les photos des musiciens défunts ou encore vivants, des deux Congo. Ces deux pays voisins et amis, l'on ne le dira jamais assez, ont en partage plusieurs aspects culturels dont la pratique de cet art musical est un exemple patent. Indissociable à la vie, il lui donne son tempo, rythme carrément le quotidien des peuples qui y trouvent un lieu d'expression.

## Quatre variantes de rumba

La soirée s'est achevée sur des notes très dansantes de Zaïko Langa-Langa à la faveur du concert Rumba parade livré à la délégation Wallonie Bruxelles. Un déplacement jugé nécessaire pour lui donner une dimension bien plus festive que cela n'aurait été possible dans la salle Brel. Le groupe Etoko a offert son show sur un podium érigé pour la circonstance avec une piste aménagée en face question de lui imprimer une ambiance plus conviviale encore avec la participation des fins danseurs que sont les membres des groupes



Un extrait du concert Rumba Parade

Bana Léo et d'Ambiance Pool Malebo. Directeur artistique d'Etoko, Eddy Mboyo, a confié aux Dépêches de Brazzaville avoir offert exprès aux mélomanes un répertoire dansant varié. C'est dire que le choix porté en majorité sur les anciens tubes avait pour but de servir aux fins connaisseurs et passionnés de la rumba présents dans l'assistance de quoi se dégourdir les jambes. La rumba « ordinaire », familière aux jeunes générations qui l'ont à portée d'écoute n'était donc pas la seule à faire fureur à la soirée. Elle a cohabité avec ses variantes, mieux ses sœurs la rumba charanga, la rumba cha cha cha et la rumba polka piquée.

À l'exception de N'sangou za ya Kopa d'Antoine Moundanda et Elou de Jean Goubald, les treize morceaux entendus étaient interprétés presque exclusivement par quatre chanteuses. Il s'agissait en l'occurrence de Nadine Boweya, Laëticia Boango, Jocelyne Nsasi et Grâce Kulanda. La première qui s'est illustrée dans la moitié des titres a tout particulièrement séduit le public dans Mbanda akoti kikumbi de feu Luambo Franco.

La rumba qui doit s'entendre comme l'expression de l'âme du Congo, ou se concevoir « plus qu'un patrimoine », comme le soutient le Pr André Yoka Lye, « est devenue un moyen d'exister et résister, de se tenir ». Le directeur général de l'INA, n'a pas tort de l'imager de la sorte. Avec toute la somme de sensibilités que soulève la rumba dans le souvenir des plus nostalgiques et des jeunes qui la redécouvrent toujours et encore, l' « Année rumba » est la bienvenue. Il n'est pas exclu que la célébration censée durer tout le long de l'année 2014 se prolonge jusqu'en mars 2015. Le début qui s'est voulu éloquent en a juste planté le décor.

Nioni Masela



## PÊCHE

## Des armateurs hors-la-loi sévèrement punis à Pointe-Noire

Près d'une douzaine de bateaux n'ayant pas respecté la disposition réglementaire interdisant de pêcher dans la zone réservée à la pêche artisanale ont été désarmés à Pointe-Noire.



Vue de la zone de pêche artisanale (© Adiac).

L'opération s'est déroulée en présence de Bernard Tchimbambela, ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, et de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou, ministre délégué chargé de la Marine marchande.

Moteur et matériel de pêche retirés, tel est le sort subi par ces navires qui ont transgressé délibérément les dispositions réglementaires en matière de pêche maritime en République du Congo, à savoir l'arrêté conjoint n°6 MPA/MDMM du 23-01-2014 portant interdiction aux navires de pêche et autres embarcations l'exercice de la pêche maritime dans la zone de navigation réservée à la pêche artisanale et à

l'aquaculture. Le texte stipule aussi que les navires de 250 CV et de moins de 15 mètres ne doivent plus pratiquer la pêche dans la zone interdite, c'est-à-dire six milles marins.

« Nous avons automatiquement radié ces navires de la liste des bateaux qui doivent être en mer congolaise. Nous leur avons donné 15 jours pour qu'on ne les retrouve plus en mer. Les récidivistes seront réprimés conformément aux dispositions de la loi n° 2-2000 du 1er février 2000 portant organisation de la pêche maritime en République du Congo et la loi n° 3-2000 déterminant les infractions et sanctions dans le cadre des régimes discipli-

naires et pénaux de la marine marchande », a déclaré le ministre Bernard Tchimbambela. Il y a un mois, les deux ministres avaient adressé un ultime avertissement à ces armateurs qui violent régulièrement la zone de pêche et causent préjudice aux pêcheurs artisanaux en détruisant leurs filets et leur embarcation.

L'application de la loi dans toute sa rigueur a pour but de décourager les armateurs non respectueux de la loi, mais surtout de permettre la reproduction et la pérennisation des ressources halieutiques dans les eaux marines congolaises.

Hervé Brice Mampouya

## DOMAINE PUBLIC

## Pierre Mabilia visite les futurs sites touristiques

D'une superficie de 60 hectares chacun, les deux sites verront prochainement démarrer les travaux de construction des complexes hôteliers et des centres de formation touristique pour développer ce secteur d'activité.

Accompagné d'investisseurs étrangers et des autori-

tés administratives des deux départements, Pierre Mabilia, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, s'est rendu sur les lieux le 31 mars.

Aux occupants actuels du site de Pointe-Noire, le ministre a expliqué que, dans le cadre de l'accroissement de l'industrie touristique en République du Congo, la loi s'appliquait aux sujets nationaux et étrangers, sans exception. « Nous allons ouvrir une procédure d'expropriation sur une partie de ce site, conformément à la loi portant expropriation pour cause d'utilité publique comme cela est le cas dans d'autres pays à travers le monde. Il s'agit de l'industrialisation du pays prônée par le gouvernement de la République à travers le projet de société du chef de l'État », a-t-il déclaré.

Soulignant l'intérêt de ces pro-



Le ministre expliquant la procédure d'indemnisation (© Adiac).

jets pour les populations du département, le préfet du Kouilou, Philippe Dimou, a indiqué : « Ce projet va générer des emplois directs et indirects pour les populations du Kouilou en particulier, et du Congo en général. J'ai toujours assuré aux populations de ce département que le Kouilou était économiquement riche et qu'à travers plusieurs projets envisagés, le gouvernement de la République voulait asseoir son économie et son développement. »

Signalons que cet investissement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé. Sur le site de Pointe-Noire, cinq hectares sur les soixante visés par le projet sont occupés depuis l'année 1997 par un couple d'expatriés et abrite actuellement un site touristique.

Séverin Ibara




**BUROTOP IRIS** www.burotop.com

---

**Ordinateur de bureau DELL**

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



**+** Onduleur  
EMERSON LIEBERT de 650 VA





**+** Multiprises APC



**+** Imprimante HP 2516  
Multifonction couleur

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?  
Garde le **SOURIRE** avec



WARID  
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :  
Compose \*1818\*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.  
Compose \*1818\*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge  
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID

Passer à l'action



**CIRCULATION ROUTIÈRE**

# Permis exigé pour les conducteurs de moto

**D'ici au 18 avril, tous les conducteurs de motos doivent se faire délivrer un permis de conduire de type A afin de pouvoir rouler dans la ville de Pointe-Noire.**

Cette annonce a été faite par Jean Ingamba, directeur départemental des transports terrestres de Pointe-Noire, lors d'une interview réalisée le mardi 1er avril à son cabinet. Le taux d'engins motorisés a fortement augmenté dans la ville océane. Et il est important de rappeler qu'un accident de moto est plus dangereux qu'un accident de voiture, du fait que la moto n'a pas de carrosserie pour protéger le conducteur.

C'est pourquoi, lors de cette interview, Jean Ingamba a indiqué : « Savoir conduire une moto ne suffit pas, savoir le faire en évitant les accidents est essentiel, mais avoir son permis de conduire est la chose la plus importante. » Et de poursuivre : « *Je demande à tous les conducteurs de motos de se faire enregistrer à la direction départementale des transports terrestres de Pointe-Noire.* »

Il s'agit en fait de la mise en place d'une nouvelle mesure de sécurité routière visant à régulariser le secteur des conducteurs de deux roues motorisés. Car dans la plupart des cas, les motards n'ont pas de permis de conduire, certains utilisent des permis de type poids lourds, et d'autres font même usage de faux. En réalité cette dé-



Jean Ingamba

cision qui émane de la direction générale des transports terrestres, donne l'opportunité aux conducteurs des deux roues, qui jusque-là n'avaient pas de permis de conduire, d'en avoir un afin de rouler librement sur la voie publique. « *Le permis est le document qui autorise une personne de rouler sur la voie publique, il est donc important d'en avoir un. Les*

*contrevenants à cette décision se verront interpellés par la force publique* », a ajouté Jean Ingamba. Signalons que les motards sont souvent à l'origine des accidents routiers dans la ville de Pointe-Noire. Cette mesure est donc appliquée pour le bien-être de la population, car elle vise à réduire le taux d'accident.

Prosper Mabonzo

**INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO**

# La Semaine de l'art démarre aujourd'hui

**Conférences, projections et performances vont marquer cette Semaine de l'art qui se déroule du 2 au 5 avril. L'événement, organisé par l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, va réunir des artistes des deux Congo, de France et d'Italie.**

La semaine va démarrer avec la conférence intitulée « L'artiste comme créateur » qui sera animée par Yves Michaud (France) ce mercredi 2 avril. « Faut-il brûler l'art contemporain ? » est le thème que développera Michel Onfray (France) le jeudi 3 avril. Le programme du 4 avril prévoit la projection de la pièce de théâtre intitulé « Art » de Yasmina Reza, interprétée par Pierre Arditi, Fabrice Luchini et Pierre Vanneck.

La clôture de l'événement, le samedi 5 avril, sera marquée par une performance riche en couleurs et très attendue. Pendant une heure, le peintre de Kinshasa, Doret Malalu, et la plasticienne italienne Elisa Presta vont réaliser une œuvre sous les yeux du public. Ils seront accompagnés pendant par une musique improvisée par le pianiste Franck Patillot (actuel directeur de l'IFC de Pointe-Noire), le contrebassiste français Fred Marty et le percussionniste congolais Brice Kabissa. Les deux œuvres seront mises aux enchères après le débat qui suivra la performance. Les fonds reçus serviront à une œuvre caritative locale.

Toutes les activités au programme de cette Semaine de l'art se dérouleront à l'Institut français du Congo.

Lucie Prisca Condhet

**FOOTBALL**

# Claude Le Roy rencontre les équipes et visite les installations sportives

**Après la visite qui lui a permis de se rapprocher de quelques équipes et des installations sportives des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, l'entraîneur de l'équipe nationale congolaise de football Claude le Roy a assisté dimanche 30 mars au complexe sportif de Pointe-Noire à une séance d'entraînement de l'équipe de deuxième division du championnat Ponténégrin FC Nathalis.**



Claude Le Roy avec les joueurs de l'équipe FC Nathalis (© Adiac)

La séance de travail a réuni Claude Le Roy et le staff dirigeant de l'équipe FC Nathalis.

« *Partout où il y a du football, la porte est ouverte aux joueurs des deux départements. Il faut être curieux et à l'écoute de tout le monde. Après une quarantaine d'années, j'ai retrouvé ce stade municipal où j'ai joué en décembre 1971. En dehors de l'équipe FC Nathalis, mon*

*séjour ponténégrin m'a permis de rencontrer pour la première fois certaines équipes de la ville, comme AS Cheminots et Patronage* », a déclaré Claude Le Roy.

Jakes Assongo et Zacharie Kissa, respectivement vice-président et coach de l'équipe FC Nathalis, ont manifesté leur satisfaction pour la présence du sectionneur national en ces termes : « *Nous sommes très*

*contents de la présence de Claude Le Roy qui a promis de nous aider dans le cadre de la formation des encadrants de football jusqu'à la fin de son contrat avec l'équipe nationale de football. Il a apprécié l'organisation de notre staff dirigeant, la qualité de nos joueurs pour une équipe de deuxième division comme la nôtre.* »

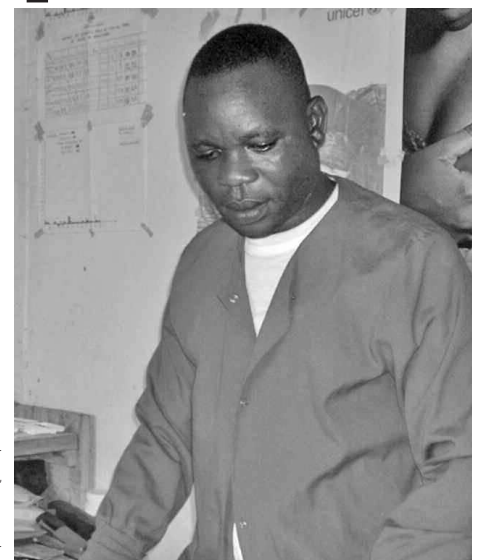
Séverin Ibara

**DOUMANGA-KOUILOU**

# Le poste de santé mal équipé

**Doumanga est situé à 71 km de Pointe-Noire sur la route nationale n°1 en allant vers Dolisie et proche du village Les Sara. Pourtant, son poste de santé manque de matériel comme l'a indiqué son gestionnaire, l'infirmier-chef Max Stéphane Didier Banzoulou, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.**

Le poste de santé du deuxième village de la sous-préfecture de Mvouti, dans le département du Kouilou, ne dispose d'aucun matériel comme l'assure l'infirmier chef : « *Je peux vous assurer que nous n'avons aucun matériel en dehors des produits de première nécessité* ». Il a même ajouté qu'il n'y avait pas de microscope. Le bâtiment qui abrite ce poste de santé dispose néanmoins d'une salle de consultation, d'une salle d'observation équipée de deux lits et d'une salle d'accouchement. D'après Max Stéphane Didier Banzoulou, les cas difficiles sont évacués à Pointe-Noire après l'admission des premiers soins. Situé dans la forêt du Mayombe, rappelons que le poste de santé fait face généralement à différentes pathologies telles que le palu, la filariose, les amibes et la diarrhée, sa-



Max Stéphane Didier Banzoulou "photo crédit adiac"

chant que les passants s'y arrêtent aussi parfois pour demander des soins.

Le poste reçoit de temps en temps des dons de médicaments de l'État en dehors de ceux remis par les politiciens pendant les campagnes électorales.

L'infirmier a également souligné le problème du logement car les conditions de vie ne sont pas bonnes. « *Nous demandons aux autorités de nous venir en aide, notamment d'équiper le poste de santé pour nous permettre de nous occuper valablement des malades* », a conclu Max Stéphane Didier Banzoulou.

Charlem Léa Legnoki



## COUPES AFRICAINES DES CLUBS

## Une seconde chance pour les Léopards de Dolisie

**L'Athlétic club Léopards de Dolisie a lutté à armes égales, le 30 mars à Khartoum, avec Al Hilal 0-0 en match retour des huitièmes-de-finale de la Ligue africaine des champions. Ce résultat ne suffisait pas pour accéder à la phase de poules de la reine des compétitions africaines des clubs.**

Les Fauves du Niari ont fait les frais du but encaissé à domicile au match aller qui a pesé en faveur des Soudanais et bien évidemment du penalty et d'autres actions qu'ils n'avaient pas su exploiter au cours de la première manche. Tombés dans un champ d'honneur, les Léopards pourraient se consoler en disputant le tour de cadrage pour intégrer la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération, compétition qu'ils avaient remportée en 2012 face au Djoliba. Avant d'aborder cette étape aussi décisive, le club de Dolisie avait les moyens pour poursuivre son aventure en ligue des champions. Il avait retrouvé son esprit conquérant lors de son déplacement de Khartoum. Les Léopards ont mis à contribution toutes leurs facultés mentales, techniques, notamment leur jeu porté vers l'avant et une percussive pour changer le destin à leur avantage. Mais il leur a manqué l'efficacité devant les buts d'Al Hilal. Sa volonté de vaincre s'est d'ailleurs affaiblie après l'expulsion de Fred Romaric Rogombé, le plus percutant des Fauves du Niari, dans le dernier quart d'heure du match.

L'international gabonais s'est montré indispensable dans cette rencontre. Sa vitesse a donné du



L'AC Léopards pourrait se consoler s'il intègre la phase de poules de la C2 (Photo Adiac)

tournis à la défense d'Al Hilal. C'est ce qui lui a permis d'être plusieurs fois dans la surface de réparation mais la finition trahissait ses efforts. Fred Romaric Rogombé a été trahi par le dernier geste lorsqu'il s'est présenté devant le gardien soudanais à la 73<sup>e</sup> minute. Le Gabonais était même à l'origine d'une action à la 53<sup>e</sup> minute qui a failli faire mouche si son coéquipier Mahamane Cissé avait été adroit. L'excentré de Léopards a mis

des Soudanais dans le vent puis a servi dans le carré Césair Gandzé. Ce dernier a mis Mahamane Cissé en position idéale. Le Nigérien a préféré frapper du pied gauche en ne cadrant pas sa frappe. Même en infériorité numérique, l'équipe championne du Congo a multiplié des actions dans le but de trouver la tête de Guelord Bhebey Ndey ou encore Arouna sans pour autant trouver le chemin des filets.

Césair Gandzé, Ntela Kalema et Hermann Lakolo ont joué un rôle important dans la récupération des ballons. C'est l'une des qualités qui leur avait manqué au match aller. Le comportement exemplaire de la défense de l'AC Léopards est aussi à saluer. Amputée de l'un de ses membres, Ulrich Nzamba Mombo (sacrifié après l'expulsion de Rogombé pour céder sa place à Arouna, un attaquant), elle n'a en aucun cas lâché

prise. Après avoir encaissé quatre buts en deux matchs à l'extérieur, cette défense termine le troisième match des Léopards à l'extérieur sans encaisser. Notons que lors du tour de cadrage, les Léopards seront privés de Fred Romaric Rogombé (rouge direct) et de son gardien Chansel Massa (deux cartons jaunes).

**De retour de Khartoum au Soudan  
James Golden Eloué**

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION ORANGE

## L'AC Léopards et Medeama du Ghana pour une place en phase de poules

**L'Athlétic club Léopards affrontera, lors du tour de cadrage, le club ghanéen de Medeama au terme du tirage au sort des huitièmes-de-finale bis de la Coupe africaine de la Confédération qui s'est effectué ce 1er avril au Caire en Égypte.**

Le vainqueur intégrera la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. Avant le tirage au sort, un classement a été établi sur la base des performances respectives entre 2009 et 2013 en Coupe africaine interclubs des équipes éligibles pour les barrages de cette compétition. C'est sur la base de celui-ci que quatre chapeaux de quatre équipes ont été établis. L'AC Léopards de Dolisie, Al Ahly d'Égypte, Coton sport de Garoua et Sewe sport, éliminés en Ligue des champions et ayant un meilleur classement, ont été respectivement logés dans le chapeau A avec comme adversaires les équipes du chapeau B, les moins

classées parmi les qualifiés de la C2 comme Bayelsa United, Difaâ Hassani El Jadida, Medeama et Petro Atletico. Le hasard du tirage a voulu que les Léopards rencontrent Medeama du Ghana qui s'est qualifié aux dépens de Zesco United de la Zambie. Le match aller se disputera le 20 avril à Dolisie et la manche retour entre le 25 et le 27 avril au Ghana. Ce sera la première fois que les Léopards affrontent un club ghanéen en compétition africaine. Selon les instructions de leur président, les Fauves du Niari prépareront cette double confrontation en misant sur les matchs du championnat national.

Dans l'intervalle d'avant la manche aller, l'AC Léopards ne va cependant pas chômer. Il affrontera respectivement la Jeunesse sportive de Talangaï, ce 2 avril au stade Alphonse-Masamba-Débat, V-Club de Pointe-Noire le 6 avril à Pointe-Noire et l'Interclub le 6 avril à Brazzaville.

«Il faut prendre le courage d'affronter l'élimination de la Ligue des champions et regarder l'avenir... Nous pensons que nous devons jouer simplement les matchs du championnat qui sont la seule possibilité, la seule matière qui puisse nous permettre de nous préparer convenablement pour ces matchs de cadrage», a estimé Rémy Ayayos Ikounga. Le président de l'AC Léopards avait en effet nourri beaucoup d'ambition en Ligue africaine des champions. Mais le match nul de 0-0 concédé à Khartoum, a mis un terme à ce rêve. Il reste tout de même confiant quant à la prestation livrée par son équipe à Khartoum. Cela pourrait être un argument de taille pour la suite de l'aventure en C2. Le public est invité à jouer pleinement son rôle du douzième homme à l'image de celui d'Al Hilal qui a poussé les joueurs de son équipe à sortir leur dernière énergie de la première à la der-

nière minute, même quand celle-ci était en difficulté. «Pour le match de cadrage, nous avons besoin de tout le public sportif congolais parce que l'aventure doit continuer. Nous n'avons pas pu atteindre le niveau que nous espérons en Ligue des champions mais nous allons continuer la compétition en remportant d'abord le face à face lors du cadrage», a-t-il déclaré.

Et à Nasreddine El Nabi, le coach d'Al Hilal du Soudan, d'appuyer: «L'AC Léopards a gagné beaucoup en expérience. L'équipe sait voyager et elle a acquis une expérience à l'échelle africaine. AC Léopards est craint par toutes les équipes africaines. Il peut gagner cette année la Coupe d'Afrique à condition de trouver une solution sur la qualité de terrain qui handicape vraiment sa prestation technique et deuxièmement que le public soit un peu plus chauvin

qu'il ne l'est actuellement. Je ne vois pas seulement le cadrage mais je crois que l'AC Léopards peut gagner la Coupe d'Afrique cette année. Je sais que les joueurs sont capables. Il suffit de se préparer sérieusement», a commenté l'entraîneur d'Al Hilal qui souhaite retrouver l'AC Léopards lors de la Super coupe d'Afrique.

Les combinaisons du tour de cadrage :

Al Ahly-El Jadida  
Réal de Bamako-Djoliba  
AC Léopards-Medeama du Ghana  
Kaiser Chief (Afrique du Sud)-Asec Mimosas d'Abidjan  
Coton sport de Garoua-Petro Atletico de Luanda  
Horoya de Guinée-Étoile sportive de Sahel de la Tunisie  
Sewe sport de la Côte d'Ivoire-Bayelsa United du Nigeria  
Nkana de la Zambie-CA Bizertin de la Tunisie

J.G.E.